

MINISTERE DU PLAN ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique

**ENQUETE MALIENNE SUR L'EVALUATION DE
LA PAUVRETE (EMEP), 2001**

PRINCIPAUX RESULTATS

**BANQUE MONDIALE
PROJET D'APPUI AUX INITIATIVES DE BASE (PAIB)**

JUIN 2004

SOMMAIRE

	PAGE
SOMMAIRE	2
LISTE DES TABLEAUX	3
LISTE DES GRAPHIQUES	4
PREFACE	5
AVANT-PROPOS	7
INTRODUCTION	8
I. PREPARATION ET EXECUTION DE L'ENQUETE	8
Budget	8
Objectifs	9
Echantillon de l'enquête	9
Supports de collecte	10
Collecte et traitement des données	11
Définitions des concepts	12
II. CARACTERISTIQUES GENERALES DE LA POPULATION DU MALI	13
<i>Démographie</i>	13
<i>Scolarisation des enfants</i>	15
<i>Alphabétisation des adultes</i>	16
<i>Santé</i>	17
<i>Emploi et chômage</i>	19
<i>Dépenses des ménages</i>	21
<i>Approvisionnement en eau</i>	21
<i>Nutrition des enfants de moins de 5 ans</i>	21
<i>Logement</i>	22
III. PROFIL DE LA PAUVRETE	22
III.1. Pauvreté des conditions de vie ou de masse	23
III.2. Pauvreté monétaire	28
IV. ANALYSE COMPARATIVE DES DEUX FORMES DE PAUVRETE	35
IV.1. Limites des deux méthodes	35
IV.2. Les disparités des deux méthodes	36
V. CONCULION	36
ANNEXE 1: Principaux indicateurs sociodémographiques, économiques et de pauvreté	38
ANNEXE 2 : Tableau des Intervalles de variation des Indicateurs selon le plan de sondage de l'EMEP	43
ANNEXE 3 : Sigles et Abréviations	46

LISTE DES TABLEAUX

	PAGE
Tableau 1 : Nombre d'unités alimentaires enquêtées avec succès selon la région et le milieu de résidence	10
Tableau 2 : Niveaux des différents taux de scolarisation par milieu et par région	16
Tableau 3 : Evolution du taux brut de scolarisation	17
Tableau 4 : Niveaux des différents taux d'alphabétisation des adultes (15 ans et+)	17
Tableau 5 : Niveaux et tendance des indicateurs de malnutrition des enfants de moins de 5 ans	22
Tableau 6 : Structure des dépenses totales moyennes selon la région	33

LISTE DES GRAPHIQUES

	PAGE
Graphique 1 : Proportion de la population par région et milieu de résidence	13
Graphique 2 : Pyramide de âges	15
Graphique 3 : Niveau de la mortalité avant 5 ans	18
Graphique 4a : Taux de chômage	19
Graphique 4b : Taux de sous-emploi	19
Graphique 5 : Proportion de la dépense annuelle totale par région	20
Graphique 6 : Dépenses annuelles par tête	20
Graphique 7 : Incidences de la pauvreté de masse par milieu	24
Graphique 8 : Incidences de la pauvreté de masse par région	28
Graphique 9 : Incidences de la pauvreté monétaire par milieu	31
Graphique 10 : Incidences de la pauvreté monétaire par région	32

PREFACE

Le Gouvernement de la République du Mali a montré depuis 1997 sa ferme volonté de faire de la lutte contre la pauvreté la priorité de toutes ses actions de développement. Cette volonté politique s'est traduite par l'élaboration et l'adoption par le Gouvernement, d'une **STRATEGIE NATIONALE DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE (SNLP)** et d'un **CADRE STATEGIQUE DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE (CSLP)**, respectivement en septembre 1998 et mai 2002. Ces cadres de référence à long et moyen termes ont été largement partagés avec la communauté internationale.

Ainsi, plusieurs projets et programmes ont été mis en œuvre au cours des dernières décennies pour lutter contre le phénomène de paupérisation croissant des populations.

Pour mesurer l'impact et l'efficacité de ces projets et programmes, il est indispensable de disposer d'informations fiables et à jour sur les conditions de vie des ménages.

Ces informations sont obtenues à travers une enquête de type budget consommation. En effet, l'enquête budget consommation de 1988-1989 a permis d'obtenir plusieurs informations sur les conditions de vie des ménages au Mali et de réaliser un profil de pauvreté en 1993. L'ampleur du phénomène de pauvreté, les caractéristiques et la répartition géographique des pauvres ont été cernés pour la première fois à partir des résultats de cette enquête.

Pour bien mesurer l'évolution de la pauvreté depuis 1988-89, il était nécessaire de faire une autre enquête de type budget-consommation afin de disposer des indicateurs de référence pour l'année de référence du CSLP à savoir l'année 2001.

C'est dans ce cadre que **L'ENQUÊTE MALIENNE D'EVALUATION DE LA PAUVRETE** renouvelable tous les six (6) ans a été réalisée par la Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique en 2001-2002.

Le fait de dresser un bilan détaillé des conditions de vie des ménages dans un pays et d'en examiner les différentes dimensions d'une part et, d'identifier les principaux groupes de populations pauvres et ou défavorisées, et de proposer des indicateurs de suivi permanent de ces groupes d'autre part, constitue sans doute, un pas dans la lutte contre la pauvreté.

Le présent document présente une analyse descriptive de la masse importante d'informations collectées dans le cadre de cette enquête et traitées dans un processus hautement scientifique. Des analyses explicatives de ces mêmes données seront effectuées par des groupes pluridisciplinaires qui regroupent des spécialistes des secteurs prioritaires de la pauvreté (éducation, santé, emploi, agriculture, etc.). Ces informations sont destinées à couvrir les besoins des administrations, des planificateurs, des politiciens et des chercheurs.

Je rends ici un vibrant hommage à la BANQUE MONDIALE à travers l'Association d'Appui aux Initiatives à la Base (AIB), qui n'a ménagé aucun effort pour un développement soutenu de sa coopération avec le Gouvernement du Mali à travers le financement de la présente enquête.

J'adresse également au nom du Gouvernement, toute ma reconnaissance à l'ensemble des Partenaires au Développement dont le soutien financier et technique constant a conduit à un aboutissement heureux de cette importante opération.

Mes remerciements vont aussi à tous ceux qui ont contribué au succès de cette enquête notamment les structures administratives nationales et régionales, et plus particulièrement les équipes de la Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique (DNSI) et des Directions Régionales du Plan et de la Statistique (DRPS) dont la compétence et le dévouement ont permis la réalisation de cette œuvre gigantesque.

Enfin je souhaite vivement que les présents résultats répondent aux besoins des utilisateurs tant nationaux qu'internationaux.

**LE MINISTRE DU PLAN ET DE
L'AMENAGEMENT DU
TERRITOIRE**

Dr. Marimantia Diarra

AVANT PROPOS

La Direction Nationale de la Statistique et de l’Informatique (DNSI) s’est fixée comme un de ses objectifs principaux de fournir au Gouvernement l’information nécessaire au suivi de sa politique de développement social, de manière permanente et régulière.

C'est ainsi que, pour répondre au souci du gouvernement de lutter contre la pauvreté, la DNSI en collaboration avec la Banque Mondiale a réalisé pour la première fois une enquête d'envergure nationale ayant pour objectif principal la détermination des indicateurs relatifs aux conditions de vie des ménages en général et des niveaux et déterminants de la pauvreté en particulier pour l'année de référence du CSLP. L'analyse descriptive des résultats de cette enquête dénommée «Enquête Malienne d’Evaluation de la Pauvreté» présentée dans ce rapport en attendant les analyses approfondies permet de répondre à certaines préoccupations des utilisateurs, plus particulièrement celles de ceux s’occupant des conditions de vie des ménages. Plus précisément, cette analyse permet de cerner le niveau et la structure des dépenses totales, de la consommation alimentaire ainsi que de l'état nutritionnel des enfants. En plus, la présente analyse descriptive identifie les principaux groupes de population pauvre ou défavorisée.

La Direction Nationale de la Statistique et de l’Informatique espère que les résultats de l'analyse descriptive sur la pauvreté consignés dans le présent document seront d'une grande utilité pour les utilisateurs.

Le DIRECTEUR NATIONAL

*Mme SIDIBE FATOUMATA DICKO
Chevalier de l'Ordre National*

INTRODUCTION

L'Enquête Malienne d'Evaluation de la Pauvreté (**E.M.E.P**) a été réalisée par la Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique (**D.N.S.I**), avec l'assistance technique de la **Banque Mondiale**. Cette enquête s'inscrit dans le cadre de l'élaboration des indicateurs de l'année 2001, année de référence du CSLP.

L'E.M.E.P a bénéficié du financement de la Banque Mondiale.

Plusieurs tableaux statistiques couvrant les domaines relatifs à la démographie, la santé, l'éducation, l'emploi, la migration, la nutrition, la pauvreté ont été élaborés **après 12 mois** de collecte sur le terrain et **plus de 12 mois** d'exploitation informatique des données.

Eu égard aux difficultés de compréhension des chiffres bruts contenus dans les tableaux produits par **la D.N.S.I**, il est apparu nécessaire de mettre à la disposition des utilisateurs une analyse descriptive des principaux résultats en attendant les analyses approfondies et/ou explicatives.

Cette première analyse qui est descriptive traite d'une des trois formes de pauvreté à savoir la pauvreté monétaire retenues par le CSLP tout en rappelant les niveaux et déterminants de la première forme celle relative aux conditions de vie, déjà consignée dans le rapport définitif du CSLP.

I – PREPARATION ET EXECUTION DE L'ENQUETE :

Budget

L'enquête a bénéficié d'un financement de la Banque mondiale à hauteur de 1,05 milliards de FCFA. La répartition de ce budget se présente comme suit :

- 341,0 millions de FCFA pour l'acquisition de matériels ;
- 485,2 millions de FCFA pour les services de consultations et de formation ;
- 219,5 millions de FCFA pour le fonctionnement

Un montant de 642,5 millions de FCFA a été mis à la disposition de la DNSI par tranche de 36 millions de FCFA par mois. Les salaires et indemnités des agents de terrain (250 agents, des jeunes diplômés en majorité) pendant 12 mois s'élèvent à 433,3 millions sur ce montant.

Il faut noter que la gestion de ces fonds a été décentralisée par région et les équipements ont été acquis par le Projet d'Appui aux Initiatives de Base (PAIB) et mis à la disposition de la DNSI.

Objectifs

L'objectif général de l'enquête est de déterminer **les niveaux et les déterminants de la pauvreté** au Mali.

Quant aux objectifs spécifiques ils se résument comme suit :

- évaluer la consommation des ménages par fonction de consommation en mettant en exergue les différences inter-régionales et intra-régionales, les différences entre catégories socioprofessionnelles, les différences entre types de pauvreté ;
- évaluer l'autoconsommation
- déterminer les apports en éléments nutritifs (calories, protéines, vitamines, éléments minéraux,) des aliments consommés ;
- apprécier la nutrition des enfants de moins de 2 ans ;
- donner une esquisse de la distribution des revenus, en prenant comme indicateur de revenu la dépense totale des ménages ;
- identifier les principaux groupes de la population « pauvres et/ou défavorisés » à partir d'un seuil de pauvreté bien défini, et de proposer des indicateurs de suivi permanent de ces groupes.

Echantillon de l'enquête

Cette enquête a été réalisée sur **l'ensemble du territoire national**, tant en milieu urbain qu'en milieu rural, sédentaire et nomade, de façon à assurer une représentativité équivalente de toute la population du pays.

Elle a porté sur des personnes regroupées en entités fonctionnelles **dites ménages**. Toutefois ont été exclus du champ de l'enquête, **les ménages collectifs** (hôtels, internats, hôpitaux, casernes) et par commodité les ménages dont **le chef est un expatrié étranger non africain ou expatrié africain** travaillant au compte d'un organisme international.

Pour satisfaire tant soit peu les besoins en données socio-économiques à un niveau géographique décentralisé, **la taille de l'échantillon** doit permettre une précision suffisante de l'estimation de la dépense totale des ménages par région et par milieu et au niveau des régions par zone agroclimatique. On doit également pouvoir produire des résultats pour le milieu nomade toutes régions confondues.

Pour cela il a été effectué **un sondage à deux degrés** : au premier degré **la section d'énumération (SE)**, et au second degré **le ménage**. Compte tenu des outils disponibles (base de sondage issue du recensement général de la population et de l'habitat de 1998) et pour améliorer l'efficacité du sondage, il a été adopté une stratification des unités primaires et des unités secondaires en utilisant des paramètres discriminants issus de l'Enquête Malienne de Conjoncture Economique et Sociale (EMCES) réalisée par la DNSI en 1994. **La taille de l'échantillon retenue (7.500 ménages) permet de fournir des résultats significatifs au niveau national, des 8 régions et du district de Bamako avec un coefficient de variation de 11%.** Toutefois, elle ne permet pas de donner des résultats représentatifs pour les niveaux cercles et communes. Pour cela, il aurait fallu un budget plus important et une taille d'échantillon aussi plus importante. **Il y a lieu de rappeler que différentes études ont**

montré que 500 personnes (environ 90 ménages), par domaine d'études à savoir la région en ce qui concerne l'EMEP sont suffisantes pour assurer une représentativité de l'essentiel des mesures socioéconomiques au niveau de chacun des domaines avec une précision suffisante. Les nombres d'unités alimentaires (ou ménages) enquêtés par région et par milieu dépassent ce minimum et se présentent comme suit :

Tableau 1 : Nombre d'unités alimentaires enquêtées avec succès selon la région et le milieu de résidence

KAYES	KOULIKORO	SIKASSO	SEGOU	MOPTI	TBCTOU	GAO	KIDAL	BAMAKO	ENSEMBLE		
									URBAIN	RURAL	PAYS
985	1597	1034	1480	735	558	224	92	668	2660	4713	7373

Supports de collecte

La technique de collecte des données a consisté en l'administration de **quatre** types de questionnaires auprès **des ménages échantillons** : un questionnaire ménage, un questionnaire alimentaire, un questionnaire budgétaire ; un questionnaire unifié des indicateurs de développement (QUID) :

- **Le questionnaire ménage** a pour objectif de déterminer les caractéristiques socio-démographiques de la population à travers la détermination d'indicateurs de santé, d'éducation, d'emploi, de migration, de perception de pauvreté.
- **Le questionnaire alimentaire** a pour objectif de déterminer la consommation alimentaire et ses aspects nutritionnels. Pour obtenir la consommation alimentaire d'un ménage, on utilise la méthode objective de mesure directe en pesant tous les produits qui rentrent dans la composition des préparations communes (petit déjeuner, déjeuner et dîner) et des préparations spéciales (pour malades, invités, enfants à bas âge) durant les 7 jours que l'enquêteur passe dans le ménage. On procède par estimation pour les aliments pris en dehors des repas principaux (thé, café, dattes, fruits, boisson ...). Dans le but de déterminer la consommation par personne on note la présence ou l'absence des membres du ménage jour par jour, repas par repas ; les quantités consommées sont donc rapportées uniquement aux personnes qui ont effectivement eu à les consommer.
- **Le questionnaire budgétaire** permet d'enregistrer les acquisitions de biens et services non alimentaires du ménage au cours des périodes données afin de déterminer en valeur la consommation par produit pour un cycle d'une année.
- **Le questionnaire Unifié des Indicateurs de Développement** permet de suivre les indicateurs de pauvreté et les effets des politiques, programmes et projets de développement sur les niveaux de vie des populations.

Collecte et traitement des données

La collecte des données sur le terrain s'est étendue du **15 janvier 2001 au 15 janvier 2002**. Avant et durant cette période, une campagne intense de sensibilisation effectuée par les médias (radio et télévision) a informé régulièrement la population des objectifs de l'enquête et de son intérêt pour le développement économique et social du pays.

La saisie des données a été effectuée à l'aide du logiciel ISSA et les travaux de contrôle ont été effectués avec le même logiciel sur la base de spécifications établies à partir des différents types de questionnaires.

Parallèlement aux travaux d'apurement des données, l'organisation des données a été définie pour faciliter les travaux d'analyse. Un programme SPSS a été élaboré à cet effet. De plus, un consultant a été recruté pour élaborer la table de composition des aliments consommés par les ménages en tenant compte de la nomenclature utilisée dans l'enquête. Cette table est utilisée dans le programme SPSS qui compose les différents fichiers élaborés, pour le calcul de la consommation en calories nécessaire à l'évaluation du seuil de pauvreté monétaire.

Par ailleurs, un programme en SPSS d'apurement automatique des données collectées à travers le questionnaire ménage a été élaboré. Il faut noter que l'apurement automatique des données issues du questionnaire ménage a été adopté en raison du fait que ces données ne comportent pas beaucoup d'erreurs.

Les résultats définitifs de l'Enquête Malienne d'Evaluation de la Pauvreté sont publiés sous forme de tableaux. Les consommations et les dépenses ont été obtenues de la façon suivante :

- Après avoir **transformé les quantités pesées dans l'état «tel qu'acheté » en « partie comestible », on applique la table de composition alimentaire** qui donne pour chaque produit, les quantités de calories, de protéines, de lipides, de vitamines etc.., ce qui permet d'obtenir l'apport de la ration alimentaire pour ces nutriments.
- Pour déterminer **les besoins** de chaque membre du ménage **en élément nutritif** et pour son état nutritionnel il a été collecté pour chacun d'eux, l'âge, le sexe, le poids, la taille et l'activité.
- **Les biens et services non alimentaires** ont été classés selon les fréquences d'acquisition et à chaque fréquence correspond un type de relevé. On distingue :
 - **Les relevés mensuels** (acquisitions non alimentaires courantes effectuées au cours du mois précédent l'enquête : savon, pétrole, médicaments, etc.)
 - **Les relevés annuels** qui consistent à enregistrer surtout les biens durables (biens d'équipement dont la fréquence d'achat est relativement faible).
 - **Les relevés spéciaux** qui consistent à enregistrer les dépenses relatives à l'acquisition de biens et services effectués lors de la rentrée scolaire, des fêtes ou des évènements familiaux (mariage, baptême, décès, etc..)
 - **Les dépenses régulières** : il s'agit des dépenses faites à une cadence régulière (année, mois, trimestre) tels que loyer, électricité, rémunération de domestiques, cotisations.

- **La dépense totale par an** d'un ménage est obtenue en ajoutant ses dépenses annuelles non alimentaires aux dépenses alimentaires annuelles.
- **La dépense annuelle non alimentaire** est obtenue en estimant pour chaque relevé du questionnaire budgétaire, la dépense annuelle (les relevés mensuels sont multipliés par 12, les dépenses régulières rapportées à l'année).
- **La dépense annuelle alimentaire** est obtenue en valorisant les quantités de produits consommés relevées à travers le questionnaire alimentaire pendant les 7 jours passés dans le ménage puis rapportées à l'année. **Pour la valorisation des consommations alimentaires**, les prix des produits alimentaires sont relevés sur les marchés des SE échantillons. Leur multiplication par les quantités consommées permet d'obtenir la dépense alimentaire hebdomadaire des ménages.

Ainsi à partir **de l'E.M.E.P**, les dépenses au niveau des ménages ont été estimées et ont été ensuite rapportées à la taille du ménage (dépenses par tête) pour constituer les groupes de populations (ou de consommation) selon le niveau de dépense annuelle.

Définitions des concepts

Pour permettre aux utilisateurs de mieux comprendre le contenu des résultats présentés dans ce rapport, la DNSI rappelle les définitions de certains concepts :

- **La Section d'Enumération (SE)** est une aire géographique issue du recensement général de la population et de l'habitat de 1998 suite à un redécoupage fictif du territoire et qui renferme 800 à 1000 personnes en milieu rural et 1000 à 1500 personnes en milieu urbain voire plus dans certains cas soit respectivement une taille de 80 à 100 et 100 à 150 concessions. Les SE sont utilisées comme unités primaires d'échantillonnage dans les enquêtes intercensitaires.
- **Le ménage** est un groupe d'individus, apparentés ou non vivant généralement dans la même concession ou dans le même bâtiment et partageant leurs repas et mettant en commun les éléments essentiels à leur niveau de vie sous la responsabilité d'un chef dont l'autorité est reconnue par tous les membres. Il s'agit généralement d'un homme, son (ses) épouse (s) et de leurs enfants, auxquels peuvent s'ajouter les parents de l'homme ou de la femme et d'autres parents avec leurs enfants, ainsi que des personnes non apparentées qui peuvent être des enfants confiés ou des serviteurs. Il y a cependant des cas de ménages particuliers dont les plus remarquables sont listés ci-après :
 - Ménage réduit à une personne (cas d'un locataire vivant seul par exemple) ;
 - Cas d'un ménage polygame où chaque épouse avec ses enfants et dépendants constituera un ménage si elles ne vivent pas dans la même concession ;
 - Un groupe de domestiques qui dorment ensemble et en dehors de leur lieu de travail, associant ou pas leurs repas ;
 - Un groupe d'hommes ou de femmes célibataires qui partagent un logement ;
- **Le Taux Brut de Scolarisation (TBS)** est le rapport entre l'effectif des enfants dans un cycle donné quelque soit leur âge et l'effectif des enfants d'âge scolaire officiel exprimé en pourcentage. Au premier cycle le TBS est le rapport de l'effectif des enfants au premier cycle et l'effectif des enfants âgés de 7-12 ans qui est la fourchette d'âges officiels de ce cycle. Le TBS peut être supérieur à 100 % en raison des

- inscriptions précoces et des redoublements.
- **Le Taux Net de Scolarisation (TNS)** est le pourcentage d'enfants d'âge scolaire officiel pour un cycle donné. Il est au plus égal à 100 % si tous les enfants d'âge scolaire d'un cycle donné fréquentent. Le TNS au premier cycle est le pourcentage d'enfants âgés de 7-12 ans qui fréquentent ce cycle.
- **Le chômeur** est une personne qui n'a pas travaillé au cours des quatre semaines ayant précédé l'enquête et qui cherche du travail au cours de la même période. Toute fois, les agriculteurs et assimilés ne sont pas considérés comme des chômeurs mais plutôt des actifs occupés. Egalement, la population dite inactive constituée principalement des élèves et étudiants, des retraités et des femmes au foyer sont exclus.
- **Le sous-emploi** comprend les personnes qui ont travaillé à temps partiel au cours des sept jours précédent l'enquête.

II – CARACTERISTIQUES GENERALES DE LA POPULATION DU MALI

L'analyse qui suit porte sur les indicateurs démographiques et socioéconomiques issus du premier passage de l'EMEP, de l'Enquête Démographique et de Santé (EDSM-III, 2001) et du dernier recensement général de la population d'avril 1998.

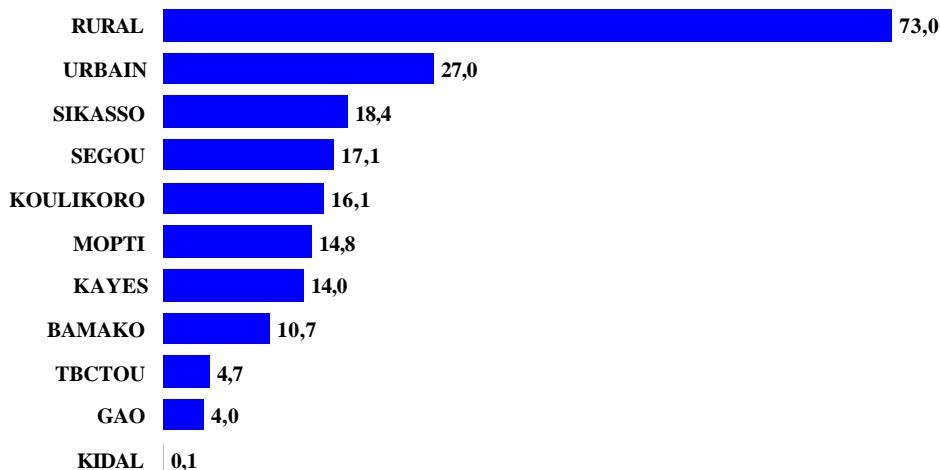
L'examen de ces indicateurs indique les principales caractéristiques ci-dessous de la population malienne en 2001.

Démographie

En 2001, le Mali comptait 10.235.202 habitants répartis entre 1.091.124 ménages. La répartition par zone de résidence de cette population confirme son caractère essentiellement rural. En effet, 73 % de maliens vivent en zone rurale contre 27 % en zone urbaine. Par rapport aux différentes régions, on note que toutes les régions conservent le même rang dans le classement de la population totale qu'au recensement de 1998. En effet la région de Sikasso affiche l'effectif de population le plus élevé avec 1.883.515 habitants, et la région de Kidal renferme la population la plus faible avec 43.990 habitants. **Toutefois, il y a lieu de noter que l'EMEP n'a pas couvert toute la région de Kidal pour des raisons d'insécurité au moment de l'enquête. En effet, seules les villes de Kidal et de Tessalit ont été enquêtées.**

La densité de peuplement varie entre 0,3 habitant au km² pour la région de Kidal dont la population est estimée à 43.990 personnes à plus de 25 habitants au km² pour les régions de Ségou et Sikasso. Les niveaux de densité faibles enregistrés à Tombouctou, Gao et Kidal sont liés aux rigueurs du climat et de la nature car ces régions sont essentiellement couvertes par le désert.

Graphique 1 : Proportions de la population par région et milieu de résidence



L'examen des taux d'urbanisation par région indique qu'en 2001 également, les régions du nord plus particulièrement Gao et Kidal sont les plus urbanisées. Ce constat qui confirme la situation observée aux deux recensements de 1987 et 1998, s'explique principalement par l'affluence des populations nomades autour des communes de Gao et Kidal.

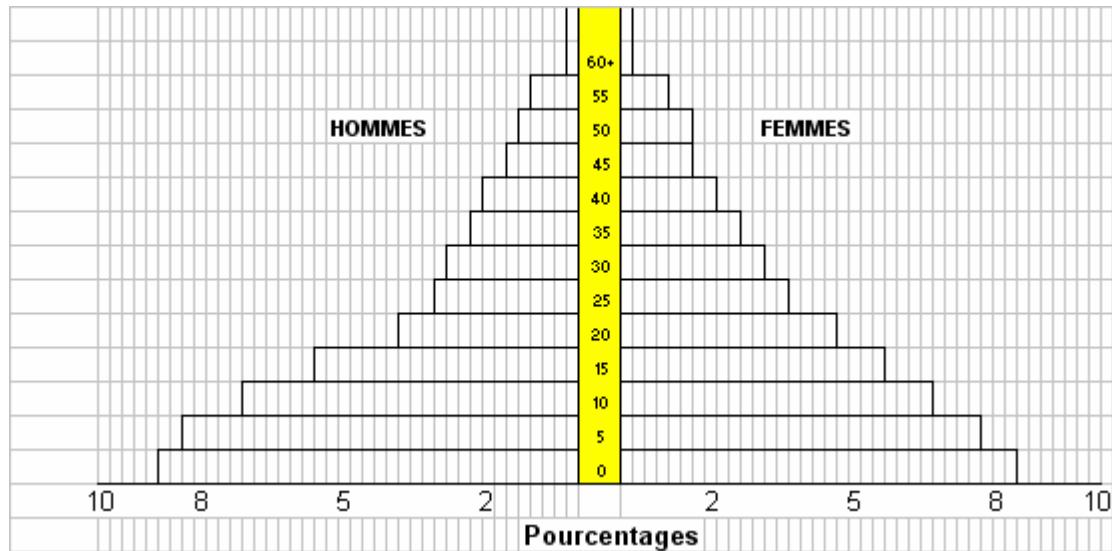
L'E.M.E.P. a dénombré 322.486 nomades en 2001, soit 3 % de la population totale. Ces nomades vivent dans les huit régions du Mali et le district de Bamako.

Aussi bien au niveau de l'ensemble du pays, que dans toutes les régions exceptée la région de Sikasso, les femmes représentent plus de 50 % de la population totale. La plus faible proportion de résident de sexe masculin est enregistrée dans la région de Kayes, cela n'est point étonnant quand on sait que toutes les investigations statistiques relatives à la migration menées dans le pays ont indiqué que la région de Kayes connaît d'intenses migrations masculines. Le phénomène contraire est constaté dans la région de Sikasso. En effet, dans cette région les hommes représentent près de 52 % de la population totale, les explications probables pour justifier un tel constat sont entre autres l'exode rural, à cause des potentialités de cette région.

La pyramide des âges présente une allure régulière à base large, caractéristique d'une population jeune, avec une répartition par sexe assez équilibrée sauf entre 20 et 34 ans, où le déficit en hommes est sensible. Ce déficit s'expliquerait par la migration masculine.

En 2001, près de 46 % de la population résidente au mali ont moins de 15 ans. En milieu urbain, la proportion des moins de 15 ans est moins élevée (42 %) qu'en milieu rural (47 %). On note des disparités au niveau des régions : la région de Sikasso renferme le pourcentage de résidents de moins de 15 ans le plus élevé (49 %), la région de Tombouctou contient la plus faible proportion de jeune de moins de 15 ans (42 %).

Graphique 2 : Pyramide des âges de la population résidente



Scolarisation des enfants

L'EMEP a collecté des informations relatives à la scolarisation de tous les membres du ménage âgés de 3 ans ou plus. Ces informations concernent *la fréquentation passée, la fréquentation actuelle, la classe la plus élevée achevée avec succès, la dernière classe suivie, les raisons de non fréquentation, le type d'établissement et le diplôme obtenu*.

Le niveau de scolarisation des enfants au premier cycle de l'enseignement fondamental (y compris les medersas) est mesuré par le Taux Brut de Scolarisation (TBS) et le Taux Net de Scolarisation (TNS) calculés à partir des informations sur l'âge, la fréquentation actuelle et la dernière classe suivie.

Le TBS est le rapport entre l'effectif des enfants au premier cycle au moment de l'enquête quelque soit leur âge et l'effectif des enfants d'âge scolaire officiel (7-12 ans) exprimé en pourcentage. Le TBS peut être supérieur à 100 % en raison des inscriptions précoces d'enfants âgés de moins de 7 ans et la fréquentation des enfants ayant dépassé les 12 ans suite aux redoublements.

Le TNS est le pourcentage d'enfants âgés de 7 à 12 ans qui fréquentent le premier cycle de l'enseignement fondamental. Il est au plus égal à 100 % si tous les enfants d'âge scolaire au premier cycle fréquentent.

Tableau 2 : Niveaux des différents taux de scolarisation par sexe selon le milieu et la région

MILIEU/REGION	Ecole classique + Medersa						Ecole classique					
	Taux Brut Scolarisation (TBS) en %			Taux Net de Scolarisation (TNS) en %			Taux Brut Scolarisation (TBS) en %			Taux Net de Scolarisation (TNS) en %		
	Garçon	Fille	Total	Garçon	Fille	Total	Garçon	Fille	Total	Garçon	Fille	Total
URBAIN	105,1	94,4	99,6	70,0	65,3	67,6	98,1	86,7	92,3	66,3	60,5	63,4
RURAL	51,6	35,1	43,8	37,4	25,4	31,8	48,2	31,7	40,5	34,2	22,6	28,8
KAYES	66,1	44,6	55,8	45,4	30,0	38,0	60,1	40,8	51,6	40,5	28,7	35,4
KOULIKORO	68,5	50,0	59,9	50,5	36,9	44,2	60,9	43,8	52,8	43,1	32,4	38,0
SIKASSO	63,4	46,7	55,7	45,3	31,9	39,1	58,1	41,0	49,9	40,8	25,8	33,7
SEGOU	52,1	41,1	46,9	38,8	31,4	35,3	50,8	37,1	44,2	37,2	28,2	32,9
MOPTI	36,7	33,4	35,1	23,1	23,3	23,2	36,0	37,6	36,8	23,6	25,4	24,5
TOMBOUCTOU	63,5	52,2	57,7	45,5	38,4	41,9	63,8	54,6	59,4	50,9	38,9	45,2
GAO	89,9	58,7	76,1	59,8	40,9	51,5	86,6	53,0	72,3	54,8	35,1	46,4
KIDAL	84,7	61,1	71,0	50,8	54,5	52,9	71,6	54,4	62,4	46,1	46,3	46,2
BAMAKO	105,4	95,9	100,4	69,7	67,0	68,3	104,6	88,5	96,0	71,5	65,1	68,1
ENSEMBLE	64,1	50,7	57,7	45,0	36,0	40,7	59,5	45,9	53,0	41,5	32,4	37,1

D'après les résultats de l'enquête, au niveau national, le TBS et le TNS s'élèvent respectivement en 2001¹ à 57,7 % et 40,7 %. La scolarisation des enfants est nettement plus élevée en milieu urbain (99,6 %) qu'en milieu rural (43,6 %). La scolarisation faible des enfants en milieu rural se justifie entre autre par le fait qu'en 2001, seulement 50 % de la population rurale sont situés à moins de 30 minutes d'une école primaire. Les garçons (64,1 %) sont plus scolarisés que les filles (50,7 %) quelle que soit la région et cet écart dans la scolarisation selon le sexe en faveur des garçons est plus prononcé en milieu rural (147 garçons contre 100 filles) qu'en milieu urbain (111 garçons contre 100 filles).

La scolarisation des enfants selon les régions révèle que la région de Mopti enregistre les Taux les plus faibles et la région de Gao enregistre les taux les plus élevés après le District de Bamako.

Au plan national, on relève que le niveau de scolarisation des enfants a connu une amélioration très sensible ces dernières années. Le TBS au niveau de l'enseignement formelle est passé de 35,4 % en 1994 à 57,7 % en 2001 soit une augmentation de près de 60 % et de 26 % en 1996 à 50 % en 2001 au niveau de l'enseignement classique².

¹ La vraie valeur du TBS se situerait entre 51,3 % et 64,0 % et celle du TNS entre 36,2 % et 45,2 % tenant compte de l'erreur relative liée à l'échantillonnage utilisé (**voir annexe 2**). L'estimation du TBS (62,2 %) basée sur les statistiques scolaires se situe dans l'intervalle de confiance à 95 % issu de l'enquête pour le TBS. En d'autre terme cette estimation est satisfaisante. Toutefois, d'après les techniques d'enquête, le meilleur estimateur est donné par la valeur centrale de l'intervalle de variation de l'indicateur (TBS) qui est de 57,7 %.

² L'enseignement classique s'entend par enseignement formel du système scolaire actuel sans les medersas.

Tableau 3 : Evolution du taux brut de scolarisation

SOURCES	Année de référence	Taux Brut de Scolarisation (TBS) en %	Taux Brut de Scolarisation dans l'école classique uniquement
EMEP	2001	57,7	53,0
EDSII	1996		26,0
EMCES	1994	35,4	

Alphabétisation des adultes (15 ans et plus)

Dans le cadre de l'enquête, on a demandé à chaque membre du ménage âgé de 15 ans ou plus **s'il sait lire et écrire dans une langue quelconque** et également **s'il sait lire, écrire et comprendre un message simple dans une langue quelconque**.

Les résultats de l'enquête révèlent que 21,3 % des adultes ont déclaré savoir lire et écrire dans une langue quelconque soit un peu plus d'un adulte sur cinq. Cette proportion est trois fois et demi plus élevée en milieu urbain (41,9 %) qu'en milieu rural (12,3 %). Comme on pouvait s'y attendre, le district de Bamako (45,5 %) enregistre la proportion la plus élevée suivie de la région de Kidal (35,4 %). Près de deux fois et demi d'hommes ont déclaré savoir lire et écrire dans une langue quelconque que de femmes (242 hommes contre 100 femmes).

Pour ce qui est de la proportion des adultes qui savent lire, écrire et comprendre un message simple dans une langue quelconque, elle s'élève à 17,3 % soit moins d'un adulte sur cinq. Cette proportion est près de cinq fois plus élevée en milieu urbain (38,4 %) qu'en milieu rural (8,3 %). Dans l'ensemble, les proportions par région suivent le même profil que celui constaté pour les taux d'alphabétisation déclarée mise à part le déclassement de la région de Tombouctou. Comme on pouvait s'y attendre, la proportion d'hommes (24,5 %) qui sait lire, écrire et comprendre un message dans une langue quelconque est 2,3 fois plus élevée que celle des femmes (10,6 %).

Tableau 4 : Niveaux des différents taux d'alphabétisation des adultes (15 ans et+)

MILIEU/REGION	Taux d'alphabétisation (déclarent savoir lire et écrire dans une langue quelconque)			Taux d'alphabétisation (savent lire, écrire et comprendre un message ou une phrase dans une langue quelconque)		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
URBAIN	53,5	30,4	41,9	49,4	27,5	38,4
RURAL	20,0	5,4	12,3	13,3	3,8	8,3
KAYES	21,2	7,6	13,7	19,5	5,8	12,1
KOULIKORO	25,2	8,3	16,5	19,7	7,5	13,4
SIKASSO	27,5	8,7	17,7	19,2	7,1	12,8
SEGOU	27,8	9,8	18,4	21,1	8,6	14,6
MOPTI	23,2	9,8	16,3	17,9	7,5	12,6
TOMBOUCTOU	30,6	8,9	18,8	23,4	9,7	16,1
GAO	31,6	15,4	22,6	24,1	13,9	18,4
KIDAL	55,4	18,2	35,4	23,6	8,4	15,9
BAMAKO	55,8	34,4	45,5	54,1	32,3	43,5
ENSEMBLE	30,7	12,7	21,3	24,5	10,6	17,3

De 1994 à 2001, la proportion des adultes qui déclare savoir lire et écrire est restée à peu près au même niveau entre 21 et 23 %.

Santé

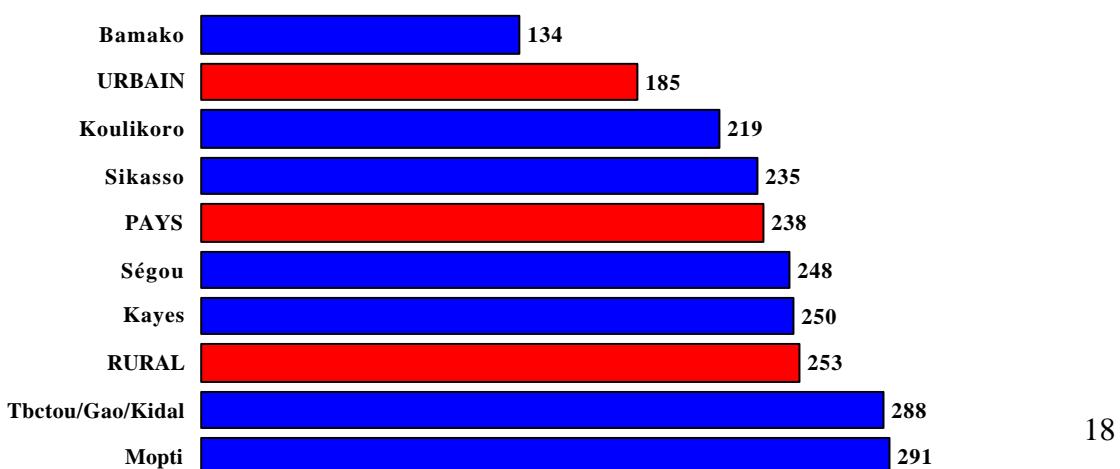
Les indicateurs commentés dans cette partie proviennent essentiellement de l'EDSM-III réalisée en même temps que l'EMEP en 2001. Ces indicateurs permettent de retracer l'évolution de la mortalité de la petite enfance au cours des quinze dernières années.

Bien que le niveau de la mortalité infanto juvénile enregistré en 2001 au Mali, reste l'un des plus élevés de la sous région, il n'en demeure pas moins qu'il a diminué de façon très régulière depuis plus de 10 ans. En effet, de 1988 à 1998, la mortalité infanto juvénile est passée de 251 à 229 décès pour 1000 naissances vivantes. Quant à la mortalité infantile, elle est passée de 129 %o à 113 %o, soit une baisse de 12 %. Au cours de la même période, la mortalité juvénile a connu une baisse de 6 % passant de 139 %o à 131 %o. Par rapport au milieu de résidence, la mortalité infantile est beaucoup plus faible en milieu urbain (106 %o) qu'en milieu rural (132 %o). Les écarts de mortalité selon le milieu de résidence persistent après un an. En effet, la mortalité juvénile est de 88 %o en milieu urbain contre 140 %o en milieu rural. Quant à la mortalité infanto juvénile, elle est 37 % plus élevée en milieu rural (253 %o) qu'en milieu urbain (185 %o). Entre la naissance et le cinquième anniversaire, la mortalité des enfants de sexe masculin (250 %) est légèrement plus élevée que celle des enfants de sexe féminin (226 %o). Cet état de fait est constaté dans la majorité des populations et cette surmortalité masculine se produit lors de la première année (mortalité infantile de 136 %o pour les garçons contre 116 %o pour les filles).

Cet état de santé peu satisfaisant de la population rurale se justifie entre autres par le taux d'accès faible de cette population aux services de santé et la proportion élevée des accouchements à domicile. En effet, l'EMEP indique que 28,7 % seulement des populations rurales sont situées à moins de 30 minutes d'un établissement sanitaire et 57 % des naissances surviennent à domicile.

Par rapport aux régions, la mortalité de la petite enfance varie d'une région à une autre. Ainsi dans la région de Mopti, la probabilité de décéder avant le cinquième anniversaire est de 22 % supérieure à la moyenne nationale (291 %o contre 238 %o). La région de Mopti (159 %o) enregistre la mortalité infantile la plus élevée tandis que les régions du nord (171 %o) détiennent le niveau le plus élevé de la mortalité juvénile. Dans le district de Bamako, la probabilité de décéder avant cinq ans est 44 % inférieure à la moyenne nationale (134 %o contre 238 %o). Ce niveau faible de la mortalité infanto juvénile dans la capitale, s'explique entre autres par l'accès facile de sa population aux services de santé puisque d'après les résultats de l'EMEP, 66 % de sa population sont situés à moins de 30 minutes d'un établissement de santé.

Graphique 3 : Niveau de la mortalité avant l'âge de 5 ans (en pour mille)



Emploi et chômage

La population active occupée de 15 ans et plus représente près de 60 % de la population totale. L'activité économique est dominée par le secteur primaire qui emploie plus de 80 % de la population active occupée.

Les chômeurs comprennent les personnes qui n'ont pas travaillé au cours des quatre semaines ayant précédé l'enquête et qui cherchent du travail au cours de la même période. La population inactive, principalement les élèves, les étudiants, les retraités et les femmes au foyer ne sont pas inclus.

Par cette définition, l'EMEP a évalué le taux de chômage pour l'ensemble du pays à 4,9 %. **Il y a lieu de signaler que ce taux mesure le chômage du moment.**

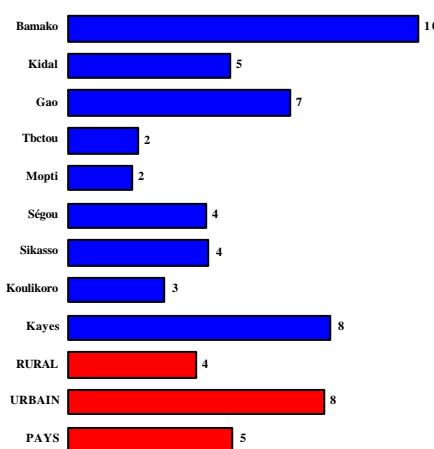
Le chômage étant un phénomène essentiellement urbain, on note un taux de chômage urbain de 8 % contre 4 % en milieu rural. Le district de Bamako (10,4 %) enregistre le taux de chômage le plus élevé. Ce taux du district est comparable à celui fourni par l'enquête secteur informel réalisée en 2001 par la DNSI avec la collaboration de l'Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Sud saharienne (AFRISTAT) qui est de 12 % pour la population de 10 ans et plus. Ces taux comparés à celui obtenu (23 %) à partir de l'enquête sur l'emploi réalisée en 2000 à Bamako par l'Observatoire de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, montre que le chômage a baissé entre 2000 et 2001. On relève que les femmes (6,0 %) sont plus touchées par le chômage que les hommes (4,3 %) notamment en milieu urbain (17,5 % pour les femmes contre 11,6 % pour les hommes).

Le sous-emploi comprend les personnes qui ont travaillé à temps partiel au cours des sept jours précédent l'enquête.

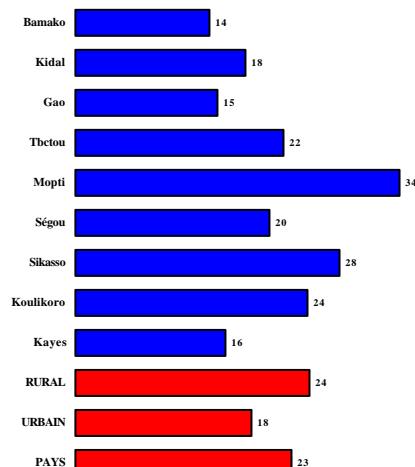
Ainsi défini, l'EMEP révèle que le sous-emploi touche une proportion non négligeable d'actifs occupés notamment en milieu rural où le taux atteint 24 % contre 18 % en milieu urbain. Cette situation est liée à la proportion assez faible des emplois réguliers qui représentent seulement 9 % des emplois au niveau national et 25 % des emplois en milieu urbain.

Par rapport aux régions, la région de Mopti enregistre le taux de sous-emploi le plus élevé.

Graphique 4a : Taux de chômage (en %)



Graphique 4b : Taux de sous-emploi (en %)

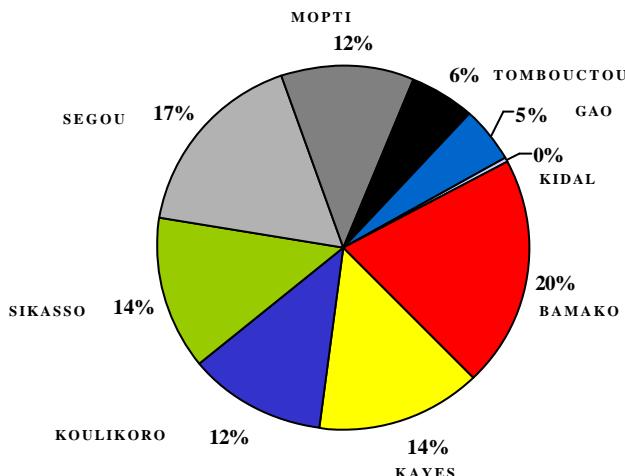


Dépenses des ménages

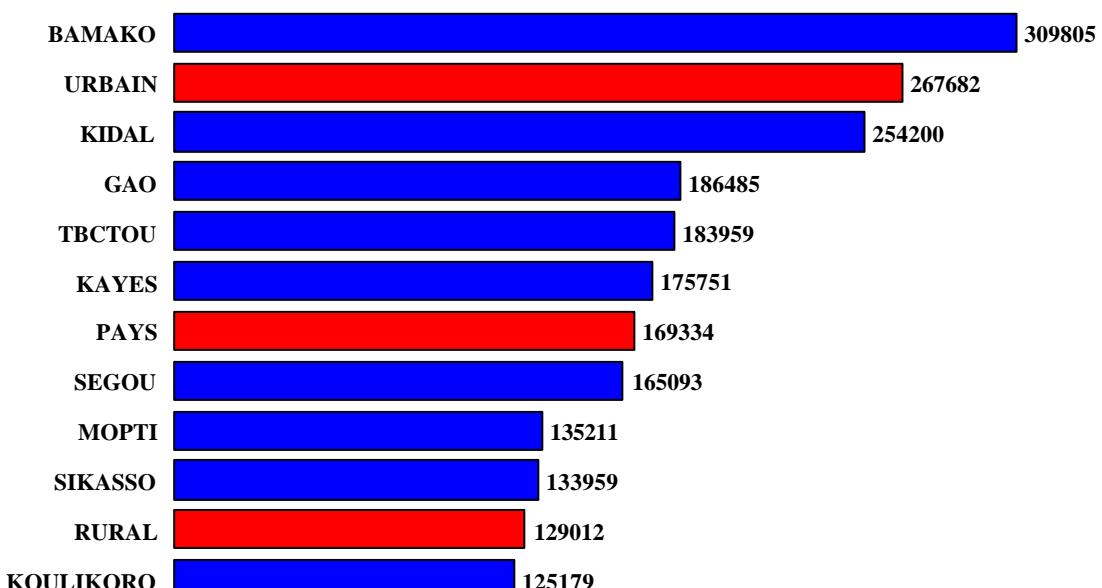
Les résultats de l'EMEP font apparaître une dépense totale de **1389,8 milliards de Fcfa** pour une population totale de **10.235.202** personnes réparties entre **1.091.124 ménages** contre 941,3 milliards en 1988/89 pour une population de 7.828877 personnes reparties entre 927.811 unités alimentaires.

La dépense annuelle moyenne par personne est de 169.334 FCFA soit en moyenne moins de 500 Fcfa par jour et par personne. Cette dépense moyenne varie d'une région à l'autre. En effet, Bamako enregistre la dépense annuelle moyenne par tête la plus élevée avec **309.805 Fcfa**, alors que la région de Koulikoro enregistre la dépense moyenne la plus faible avec **125.179 Fcfa**. Par ailleurs la dépense moyenne par personne du milieu urbain (**267.682 Fcfa**) représente un peu plus du double de celle du milieu rural (**129.012 Fcfa**).

Graphique 5 : Proportions de la dépense annuelle totale par région



Graphique 6 : Dépenses annuelles moyennes par tête (en Fcfa)



La structure des dépenses selon les grands postes de dépenses privilégié le poste alimentaire avec une proportion de 73 % pour l'ensemble du pays. Les dépenses de santé et d'éducation sont très faibles avec respectivement 2 % et 1 %.

Approvisionnement en eau

Un peu plus d'un tiers (36,4 %) des ménages maliens s'approvisionnent en eau de puits protégés, environ un quart (24,2 %) en eau de puits non protégés et un peu moins d'un tiers (31,8 %) utilisent l'eau de robinet (public ou privé). Il ressort également des résultats que seulement 6,8 % des ménages disposent de l'eau courante à domicile et 6,4 % des ménages utilisent les eaux de surface (fleuve, rivière, lacs).

Si l'on estime que les puits protégés, les robinets publics et privés sont des sources d'eau potable, l'enquête montre que 68,2 % des ménages maliens utilisent de l'eau potable.

Le type d'approvisionnement en eau varie fortement selon le milieu de résidence. En milieu urbain, 67,1 % des ménages s'approvisionnent en eau de robinet tandis qu'en milieu rural, cette proportion est seulement de 17,4 %. Cependant, 57,6 % des ménages ruraux utilisent l'eau potable contre 94,3 % des ménages urbains.

Nutrition des enfants de moins de 5 ans

La situation nutritionnelle est évaluée à partir de trois indicateurs anthropométriques à savoir :

- **La malnutrition chronique** qui se manifeste par une taille trop petite pour l'âge traduit un retard de croissance. Cette situation est généralement la conséquence d'une alimentation inadéquate et/ou des maladies survenues pendant une période relativement longue ou qui se sont manifestées à plusieurs reprises. **L'indice taille pour âge, qui rend compte de la taille d'un enfant par rapport à son âge, est donc une mesure des effets à long terme de la malnutrition.**
- **L'émaciation** concerne les enfants atteints de malnutrition aiguë. Elle est exprimée par l'indice poids pour taille. Cet indice qui donne une mesure de la masse du corps en relation avec la taille reflète la situation nutritionnelle au moment de l'enquête qui peut être fortement influencée par la saison pendant laquelle s'est effectuée la collecte des données. **En effet, la plupart des facteurs susceptibles de causer un déséquilibre entre le poids et la taille de l'enfant (maladies, déficit alimentaire, sécheresse, période de soudure) sont très sensibles à la saison. Ce type de malnutrition est la conséquence d'une alimentation insuffisante durant la période ayant précédé l'observation et/ou une perte de poids consécutive à une maladie.**
- **L'insuffisance pondérale** est un indice combiné qui traduit un faible poids pour âge pouvant être provoqué par la maigreur comme par le retard de croissance. **Cet indice est celui qui est le plus souvent utilisé par les services de santé pour suivre les progrès nutritionnels et la croissance des enfants.**

D'après les résultats de l'EMEP, en 2001, près de la moitié des enfants (48 %) accusait un retard de croissance, un peu plus d'un tiers (38 %) souffrait d'une insuffisance pondérale et moins d'un quart (18 %) était émacié. Ces niveaux indiquent une situation nutritionnelle préoccupante car ces niveaux sont très largement supérieurs à celui d'une population en bonne santé et bien nourrie qui est de 2,3 % à moins 2 écarts types quelle que soit la forme de malnutrition.

En terme de tendance de l'état nutritionnel des enfants (tableau ci-dessous), on note que la malnutrition chronique ou retard de croissance a enregistré une augmentation importante entre 1987 et 2001. Par contre, les deux autres formes de malnutrition (émaciation et insuffisance pondérale) ont connu une hausse régulière entre 1987 et 1996 pour ensuite baisser sensiblement entre 1996 et 2001.

Tableau 5 : Niveaux et tendance des indicateurs de malnutrition des enfants de moins de 5 ans

SOURCES	Année de référence	Retard de croissance Taille pour âge < -2écart types (en %)	Emaciation Poids pour taille < -2 écart types (en %)	Insuffisance pondérale Poids pour âge < -2écart types (en %)
EDSM-I	1987	24,4	11,0	31,0
EBC	1989	27,1	17,7	42,9
EDSM-II	1996	32,8	24,5	43,3
EMEP	2001	48,0	18,0	38,0

L'insuffisance pondérale qui est utilisé par les services de santé pour suivre les progrès nutritionnels et la croissance des enfants a connu une baisse appréciable entre 1996 et 2001. Cette nette amélioration est confirmée entre autres par les améliorations appréciables des indicateurs de santé évoqués plus haut.

Logement

En matière d'accès au logement notamment en milieu urbain, on relève que 54 % des ménages sont propriétaires de leur logement. **En milieu rural où l'accès au terrain à usage d'habitation est quasiment gratuit et où la construction des logements se fait avec les matériaux locaux, la plupart des ménages (94 %) sont propriétaires de leur logement.** Peu de ménages disposent de l'électricité (7 %) et de types d'aisance adéquat (3 %). La situation varie au niveau des régions, Bamako se démarque des autres régions en affichant les taux les plus élevés.

III PROFIL DE LA PAUVRETE :

Une définition assez universelle de la pauvreté implique un état de privation à long terme de bien-être jugé adéquat pour vivre décemment dans une communauté donnée. La pauvreté est donc synonyme de carence et implique en général un dénuement matériel. Cela inclut généralement des niveaux de revenu et de consommation très faibles qui se traduisent par une alimentation insuffisante en quantité et en qualité, et la non satisfaction des besoins de base des membres du ménage. Cela peut également se traduire par un manque d'accès et/ou de contrôle sur les ressources productives ainsi qu'à un manque d'accès aux services publics comme la santé, l'éducation, l'emploi etc.

On peut donc analyser la pauvreté d'une manière très large en prenant en compte des dimensions matérielles et non matérielles.

A l'instar des autres pays d'Afrique le diagnostic de la pauvreté au Mali a permis de distinguer les trois formes de pauvreté consignées dans le rapport CSLP qui sont :

- La pauvreté de conditions de vie ou pauvreté de masse, qui se traduit par une situation de manque dans les domaines relatifs à l'éducation, la santé, l'emploi, le logement, l'alimentation etc....
- La pauvreté monétaire ou de revenu qui exprime une insuffisance de ressources engendrant une consommation insuffisante.
- La pauvreté de potentialité caractérisée par le manque de capital (accès à la terre, aux équipements etc.)

La pauvreté des conditions de vie a déjà fait l'objet d'analyse sur la base des données issues du dernier recensement et du premier passage de l'EMEP. Les principaux résultats de cette analyse qui a été intégrée dans le rapport du CSLP sont rappelés dans le présent rapport.

Le rapport présente également une analyse descriptive de la deuxième forme de pauvreté sur la base des informations sur les dépenses des ménages à savoir la pauvreté monétaire. La méthodologie utilisée dans le cadre de cette évaluation a été utilisée dans d'autres pays africains où l'alimentation représente une part importante des dépenses des ménages. La méthode a également été utilisée au Mali sur les données de l'Enquête Budget Consommation réalisée en 1988/89 pour l'établissement en 1993 du premier profil de la pauvreté monétaire.

Quant à la dernière forme de pauvreté à savoir la pauvreté de potentialité, elle ne sera pas abordée dans le présent rapport en raison de l'insuffisance de données.

Il faut noter, que même si la pauvreté des conditions de vie et la pauvreté monétaire sont liées, ces deux formes de pauvreté ne sont pas forcément positivement corrélées.

III-1 – Pauvreté des conditions de vie ou de masse :

A partir de la définition de cette forme de pauvreté, les indicateurs de pauvreté et ses caractéristiques structurelles ont été déterminés en utilisant l'inventaire des infrastructures socio-économiques obtenue à travers la cartographie du recensement général de la population et de l'habitat d'avril 1998. Les niveaux des indicateurs sociaux fournis par l'enquête malienne d'évaluation de la pauvreté sont ensuite examinés à la lumière des indicateurs de pauvreté ainsi dégagés.

La méthodologie consiste à calculer un score de pauvreté (**Is**) pour chaque localité du pays. L'**Is** global est la somme des scores partiels qui sont obtenus à partir de la distance qui sépare une localité d'une infrastructure donnée. Il varie de 0 pour la localité la plus pauvre à 20 pour la localité la plus riche. Les types d'infrastructures retenues sont ceux : de l'éducation (1^{er} et 2nd cycles de l'école fondamentale, centre d'alphabétisation), de la santé (hôpital, dispensaire, pédiatrie maternelle et infantile, maternité, centre de santé communautaire), de l'eau potable (forage, puits moderne à grand diamètre), de la sécurité alimentaire et du revenu (banque de céréale, caisse villageoise).

Toutes les localités du pays ont été classées en très pauvres, pauvres et non pauvres selon le niveau de Is comme suit :

- | | |
|-----------------------|----------------|
| – <i>Moins pauvre</i> | $10 < Is < 20$ |
| – <i>Pauvre</i> | $5 < Is < 10$ |
| – <i>Très pauvre</i> | $0 < Is < 5$ |

L'incidence de la pauvreté a été ensuite calculée en rapportant la population des localités pauvres et très pauvres à la population totale. Quant à la profondeur de la pauvreté, elle a été déterminée en rapportant la moyenne des écarts de score par rapport au seuil de pauvreté fixé à 10 points de score.

La mesure de la pauvreté par un indicateur tel que l'Is permet d'identifier là où se concentre la pauvreté au sein d'un pays ou d'une région.

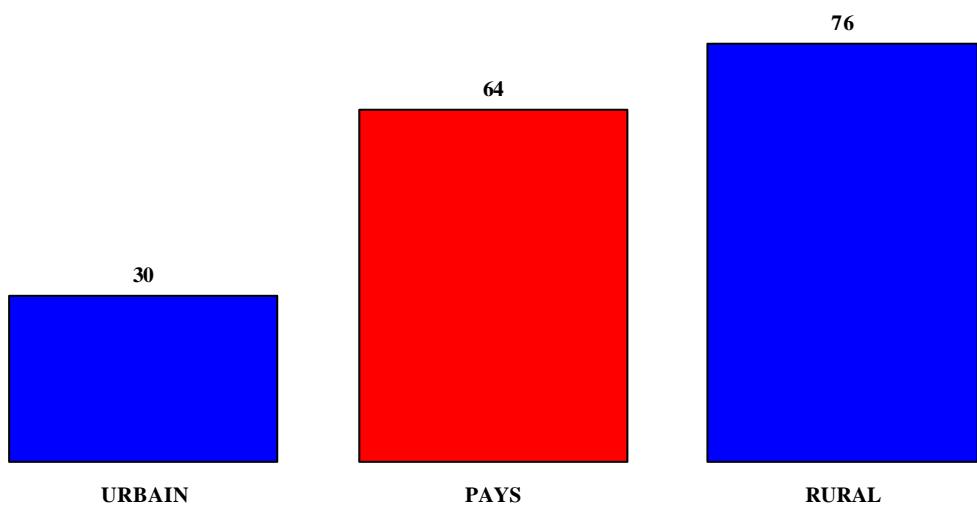
Au Plan National :

Les indicateurs consignés **en annexe 1** montrent qu'en 2001 la pauvreté de masse touche près de deux tiers (64 %) de la population totale, soit 6,5 millions de personnes sur une population totale de 10,2 millions. Près de 22 % des 6,5 millions soit 2,2 millions vivent dans l'extrême pauvreté.

La profondeur de la pauvreté de masse qui mesure les efforts d'investissement à faire pour que les localités pauvres obtiennent un score égal au seuil de pauvreté de 10 points est estimée à 42 %.

L'ampleur de la pauvreté varie selon le milieu de résidence (urbain, rural), le secteur d'activité (primaire, secondaire, tertiaire), l'âge et le sexe :

Graphique 7 : Incidence de la pauvreté de masse par milieu (%)



- La population touchée par la pauvreté de condition de vie est, dans une proportion de 88 %, implantée en milieu rural. On note une incidence de la pauvreté de 76 % en milieu rural contre 30 % en milieu urbain. Par ailleurs il faut deux fois plus d'efforts d'investissement en milieu rural (46 % de profondeur) pour amener les localités pauvres au seuil de pauvreté qu'en milieu urbain où la profondeur de la pauvreté n'est que de 22 %.
- La pauvreté de masse concerne plus les femmes que les hommes. Les femmes représentent 51 % de la population pauvre ;
- Dans l'ensemble, les jeunes de moins de 15 ans (47 %) sont moins touchés par la pauvreté que la population d'âge actif de 15 ans et plus (53 %). Cet effectif relativement faible des moins de 15 ans parmi les pauvres est plus accentué en milieu urbain où ils ne représentent 42 %.
- Les pauvres travaillent en grande majorité dans le secteur primaire. Près de 90 % des emplois des pauvres relèvent de ce secteur.

Au plan régional :

Le profil de pauvreté de masse se présente de façon différente selon les régions administratives :

La région de Kayes : 62 % de sa population vivent dans des localités situées en dessous du seuil de pauvreté. Avec, cette proportion, Kayes est très proche de la moyenne nationale.

Cependant, par rapport au niveau national, le niveau d'éducation de la population est faible. Le taux d'alphabétisation des adultes est estimé à 13 % en 2001, soit 1,3 fois moins que la moyenne nationale qui est de 16 %. Le taux net de scolarisation au primaire s'établit à 37 %. La faiblesse du niveau d'éducation dans la région est liée entre autres à une couverture géographique insuffisante en infrastructures éducationnelles conjuguée aux problèmes d'enclavement des localités. En effet, un cinquième seulement des localités est doté d'une école primaire et 29 % d'un centre d'alphabétisation. De plus, près de la moitié des enfants d'âge scolaire (47 %) se trouve à plus de 30 minutes d'une école primaire.

L'état de santé de la population de la région de Kayes est caractérisé par une mortalité aux jeunes âges légèrement plus élevée que le niveau moyen observé dans le pays. De plus, la région enregistre les taux de malnutrition les plus élevés. La région n'est pas suffisamment dotée en infrastructures sanitaires compte tenue de son enclavement. En effet, plus de deux tiers (70 %) de la population sont situés à plus de 30 minutes d'un centre de santé, et moins de 10 % des localités sont dotées d'un dispensaire et environ 2 % seulement d'une maternité. On relève également sur le plan alimentaire, que la région n'était pas autosuffisante. Avec 14 % de la population totale, la production céréalière de la région de Kayes pour la campagne 2000/2001 a représenté seulement 9 % de la production nationale. Par ailleurs, environ un cinquième de la population est situé à plus de 15 minutes d'une source d'eau et 69 % seulement utilisent l'eau de robinet ou de puits.

Exceptés la région de Gao et le district de Bamako, la région de Kayes enregistre le taux de chômage le plus élevé (8 %) malgré un taux élevé (88 %) de couverture des localités en caisses villageoises de crédit.

La région de Koulikoro : avec une incidence de pauvreté de 60 %, elle est la région qui enregistre la proportion de pauvres la plus faible après Bamako.

Moins du tiers des localités de Koulikoro est doté d'une école primaire et moins de la moitié en centre d'alphabétisation. Il en résulte un niveau d'éducation de la population faible tout comme à Kayes. Un adulte seulement sur dix est alphabétisé et moins de deux enfants sur cinq (37 %) sont scolarisés.

L'état de santé de la population de Koulikoro est moins critique comparé aux autres régions excepté le district de Bamako.

En ce qui concerne l'activité économique, Koulikoro avec 61 % enregistre un taux d'activité légèrement supérieur à la moyenne nationale (60 %). Toutefois, le sous-emploi touche près du quart de la population occupée (24 %) et les emplois réguliers ne représentent que 5 % seulement des emplois enregistrés dans la région.

La proportion de ménages ayant accès à l'eau potable est plus faible à Koulikoro que dans les autres régions malgré un ratio de 1,2 localités pour un forage. Ce faible taux d'accès à l'eau potable s'explique entre autres par la mauvaise répartition géographique des forages réalisés dans la région.

La région de Sikasso renferme une proportion de pauvres (66 %) légèrement supérieure à la moyenne nationale.

Avec une moyenne de quatre localités pour une école primaire et moins de deux localités pour un centre d'alphabétisation, le taux de scolarisation chez les enfants de Sikasso est plus élevé que la moyenne nationale et le taux d'alphabétisation avoisine la moyenne nationale.

Par rapport à l'état de santé, la région affiche une mortalité infantile parmi les plus élevées. Par ailleurs malgré la disponibilité alimentaire reconnue pour cette région, les taux de malnutrition des enfants affichés sont peu différents des moyennes nationales.

Sur le plan de l'activité économique, le niveau du chômage (5 %) est comparable à celui estimé pour la région de Koulikoro. Cependant, près de 30 % de la population occupée sont touchés par le sous-emploi.

La région de Ségou : l'incidence de la pauvreté s'élève à 68 % soit plus des deux tiers de la population. Parmi cette population démunie, près de 40 % vivent dans l'extrême pauvreté. Exceptées les régions de Mopti et de Tombouctou, toutes les autres régions ainsi que le district de Bamako ont un taux de scolarisation plus élevé que celui de Ségou. On y dénombre environ 7 localités pour une école primaire. Le taux d'alphabétisation des adultes (13 %) est inférieur à celui de Sikasso et de Kayes avec 46 % des localités seulement qui sont dotées de centres d'alphabétisation.

L'état de santé de la population reste parmi les plus mauvais du pays au regard des indicateurs retenus. La mortalité infantile y est la plus élevée, seule la région de Mopti a une mortalité infantile supérieure à celle de Ségou.

Le taux d'occupation (55 %) est relativement plus faible que dans toutes les régions et les taux de chômage et de sous emploi avoisinent les moyennes nationales.

La région de Mopti a l'une des incidences de la pauvreté la plus élevée avec plus des trois quarts de sa population vivant dans des localités situées en dessous du seuil de pauvreté. Les pauvres et les très pauvres y sont représentés dans des proportions presque identiques.

D'une manière générale, la région de Mopti affiche les indicateurs sociaux les plus mauvais.

Le taux de scolarisation est très inférieur à la moyenne nationale. Il en est de même pour le taux d'alphabétisation. On y dénombre en moyenne 8 localités pour une école primaire. En outre, 19 % seulement des localités ont un centre d'alphabétisation.

En ce qui concerne l'état de santé, la région de Mopti enregistre les taux de mortalité aux jeunes âges les plus élevés. La mortalité infanto-juvénile est 1,3 fois supérieure à la moyenne nationale.

Bien que le taux de chômage soit faible, on relève que le sous-emploi touche plus d'un tiers (34 %) des actifs occupés.

Hormis la région de Kidal, la proportion de la population située à moins de 15 minutes d'une source d'eau y est la plus faible. En outre, près de la moitié de la population n'a pas accès à l'eau potable. Le nombre de forages localisés à Mopti s'élève à 730 pour 2064 localités.

Les régions de Tombouctou, Gao et Kidal présentent les incidences de pauvreté de conditions de vie les plus élevées. Plus des trois quarts des populations de ces régions résident dans des localités/fractions situées en dessous du seuil de pauvreté. Dans la région de Kidal, 7 % seulement de la population sont moins pauvres.

Le niveau d'éducation est très faible à Tombouctou. Le taux de scolarisation est de 29 % contre 37 % pour le niveau national. Par contre les régions de Gao et Kidal affichent des taux de scolarisation meilleurs à ceux des autres régions à l'exception du district de Bamako. Ceci peut s'expliquer par les taux d'urbanisation de ces deux régions qui sont les plus élevés.

L'état de santé des populations est caractérisé par une mortalité aux jeunes âges élevée. On y enregistre 237 décès pour 1.000 naissances vivantes avant l'âge de cinq ans dans les capitales régionales des trois régions. Par ailleurs, les enfants souffrent de malnutrition plus que partout ailleurs. En outre, plus de la moitié des naissances des cinq dernières années est survenue à domicile.

Ces régions se trouvent confrontées à l'insécurité alimentaire. La part de la production céréalière des trois régions est très faible. De plus, peu de ménages sont situés à moins de quinze minutes d'un marché alimentaire. Par ailleurs, 13 % des localités seulement ont une banque de céréales.

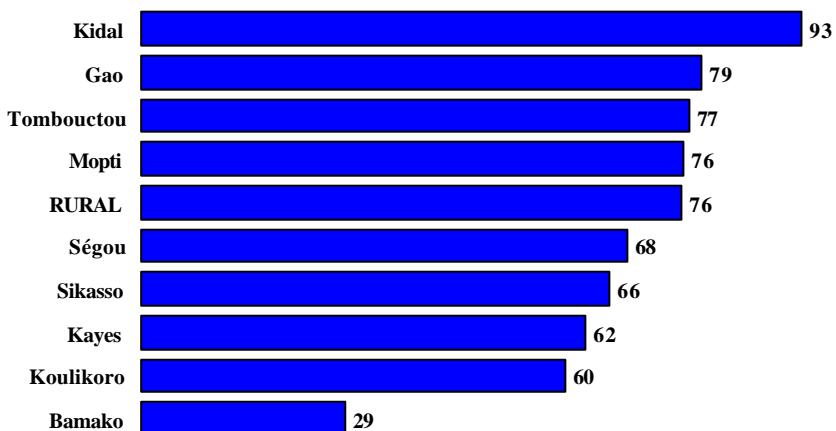
Le district de Bamako : avec une incidence de pauvreté de masse de 29 %, le district apparaît comme un îlot de prospérité par rapport aux autres régions. La proportion des très pauvres (0,2%) est très faible.

Dans l'ensemble, le district de Bamako présente les meilleurs niveaux pour la plupart des indicateurs sociaux.

Malgré sa position privilégiée, la capitale enregistre le taux de chômage le plus élevé dans le pays. En 2001 un dixième de la population active est sans emploi. Parmi ceux qui ont un emploi, 14 % sont sous-employés. Par ailleurs, un tiers des emplois seulement est régulier.

Les ménages du district ont moins accès au logement. En effet, moins de la moitié des ménages sont propriétaires de leur logement à Bamako tandis que, dans toutes les régions cette proportion est au moins de 55 %.

Graphique 8 : Incidences de la pauvreté de masse par région



III- 2 – Pauvreté Monétaire :

La méthode d'analyse du profil de pauvreté monétaire **dont les limites sont évoquées au point IV** est fondée, d'une part, sur la consommation alimentaire des ménages par rapport à la norme internationale (2.450 calories/jour) et d'autre part, sur les dépenses des individus. Il faut donc fixer des seuils de consommation ou de dépense afin de segmenter la population selon des groupes qui aient des niveaux de consommation homogènes.

Détermination du seuil de pauvreté :

Le seuil de pauvreté représente le niveau de consommation au-dessous duquel nous considérons que les individus sont pauvres. Le seuil est exprimé sous la forme d'une capacité monétaire de consommation. Il s'agit de déterminer quel est le niveau monétaire de consommation qui puisse être considéré comme minimal ou, plus exactement, quelle est la limite du pouvoir d'achat qui permet de satisfaire les besoins élémentaires de l'homme.

Il est possible de déterminer des seuils de pauvreté différenciés par région, mais dans le cadre de la présente analyse c'est l'option d'un seuil unique pour tout le pays qui a été adoptée. Cette option permet de comparer sur la même base les revenus assimilés aux dépenses des populations par région. Il est évident que ce niveau de revenu choisi ne confère pas forcément le même pouvoir d'achat en tout point du territoire.

Cette définition, nous a conduit à déterminer le niveau de dépense au dessous duquel la population ne satisfait pas ses besoins énergétiques élémentaires, soit **2.450 calories/jour**. Ce niveau correspond d'après les résultats de l'enquête à **99.038 Fcfa**. Par ailleurs l'enquête donne une dépense de consommation (alimentaire et non alimentaire) annuelle moyenne par tête de **144.022 Fcfa** pour la population qui ne satisfait pas ses besoins énergétiques. Ainsi la prise en considération des besoins alimentaires et des besoins non alimentaires nous conduit à fixer le seuil à **144.022 Fcfa**.

Ce seuil correspond à la capacité monétaire dont doit disposer en moyenne un individu pour pouvoir accéder aux biens et services disponibles dans sa communauté compte tenu des réalités de prix au moment de l'enquête. Cette capacité ne présage en rien de la structure des dépenses qui est fonction des priorités de l'individu.

L'échantillon de l'E.M.E.P. étant suffisamment grand pour assurer une représentativité statistique significative de plusieurs catégories socio-économiques, nous avons retenu de classer les ménages en quatre catégories : **moins-pauvres, vulnérables, pauvres et très pauvres**.

- La première catégorie des « moins-pauvres » regroupe les ménages qui ont enregistré des dépenses de consommation réelles moyennes supérieures à 150 % du seuil de pauvreté considéré ;
- La deuxième catégorie des « vulnérables » regroupe les ménages dont les dépenses de consommation réelles moyennes sont comprises entre 100 % et 150 % du seuil de pauvreté considéré ;
- La troisième catégorie des « pauvres » regroupe les ménages dont les dépenses réelles moyennes sont comprises entre 75 % et 100 % du seuil de pauvreté considéré ;
- Enfin, la quatrième catégorie des « très-pauvres » regroupe les ménages dont les dépenses réelles moyennes sont inférieures à 75 % du seuil de pauvreté considéré.

Nous obtenons ainsi d'après les résultats de l'enquête les niveaux de dépenses de consommation selon les catégories de ménages ci-dessous :

<i>Moins pauvres</i>	<i>Dépenses/tête ≥ 216.033 Fcfa</i>
<i>Vulnérables</i>	<i>144.022 Fcfa \leq Dépenses/tête < 216.033 Fcfa</i>
<i>Pauvres</i>	<i>108.017 Fcfa \leq Dépenses/tête < 144.022 Fcfa</i>
<i>Très pauvres</i>	<i>Dépenses < 108.017 Fcfa</i>

Dans la pratique, quatre indicateurs sont le plus souvent utilisés pour analyser la pauvreté monétaire. Il s'agit de :

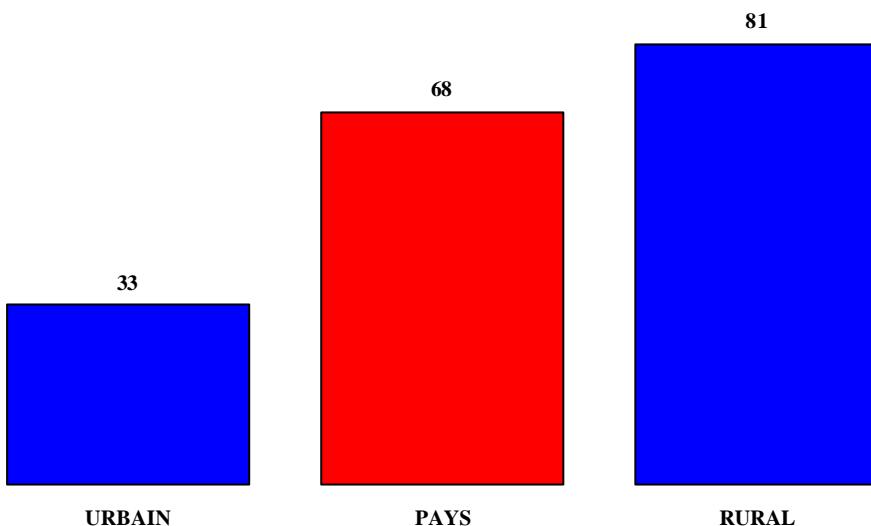
- L'incidence de la pauvreté qui, mesure le pourcentage de la population en dessous du seuil de pauvreté. C'est la proportion de la population qui n'arrive pas à satisfaire les besoins (alimentaires, non alimentaires ou globaux) jugés essentiels.
- Le ratio du déficit des dépenses : mesure le ratio de l'écart entre les dépenses moyennes des pauvres et le seuil de pauvreté sur le seuil de pauvreté. Ce ratio mesure la profondeur de la pauvreté, c'est à dire la distance entre la dépense moyenne de consommation des pauvres et le seuil de pauvreté.
- La valeur du déficit total des dépenses des pauvres par rapport au seuil de pauvreté : mesure le coût total qu'impliquerait l'élimination de la pauvreté. C'est le montant qui serait nécessaire pour que tous les individus aient un niveau de dépenses au moins égal au seuil de pauvreté retenu à un moment donné. On mesure le coût d'élimination de la pauvreté en multipliant l'écart entre la dépense moyenne des pauvres et le seuil de pauvreté par le nombre de pauvres.
- Le coefficient de contribution d'une région à la pauvreté nationale mesure la part de la pauvreté globale qui est attribuable à une région donnée. Ce coefficient sera plus élevé dans les régions pauvres et densément peuplées.

La démarche adoptée nous conduit aux résultats suivants :

Au plan National :

Le pourcentage de la population qui consomme annuellement l'équivalent de moins de 144.022 Fcfa et qui se trouve de ce fait classée dans la population pauvre s'élève à 68 %. Parmi cette population pauvre, une proportion de 55 % est frappée par l'extrême pauvreté.

Graphique 9 : Incidences de la pauvreté monétaire par milieu (%)



Dans l'ensemble, les groupes de consommation résultant des seuils choisis ci-dessus ont des niveaux moyens de dépenses très différenciés. En effet, les moins pauvres dépensent en moyenne 371.922 Fcfa soit près de trois fois la dépense moyenne des pauvres qui est de 124.861 Fcfa, et plus de cinq fois la dépense moyenne des «très-pauvres» qui se chiffre à seulement 70.857 Fcfa. Par contre la dépense moyenne des pauvres représente moins de deux fois celle des «très pauvres».

La différence entre les niveaux de dépenses est plus importante en milieu urbain qu'en milieu rural. Les «moins-pauvres» dépensent 3,1 fois de plus que les pauvres en milieu urbain tandis qu'en milieu rural ils dépensent 2,7 fois de plus que les pauvres. On relève également, que l'écart entre les niveaux de dépenses des «moins-pauvres» entre le milieu urbain et le milieu rural (3 %) est à peu le même que l'écart entre les niveaux des «pauvres » et des «très-pauvres».

Les 10 % des populations les plus pauvres (1^{er} décile) ont une dépense annuelle moyenne par tête de 40.264 FCFA. Par contre les 10 % des populations les plus riches (9^{ème} décile) ont une dépense annuelle moyenne par tête de 272.135 FCFA, soit près de sept fois celle des 10 % les plus pauvres.

Les dépenses alimentaires représentent, en moyenne près de 73 % des budgets des ménages dans l'ensemble du pays. On note que, plus la pauvreté augmente plus la part de l'alimentation dans le budget augmente, elle varie de 66 % pour les «moins-pauvres» à 83 % pour les «très-pauvres». La part de ces dépenses est plus faible en milieu urbain qu'en milieu rural quelque soit le groupe de consommation.

Les dépenses de santé et d'éducation représentent une part très faible du budget des ménages quelque soit le groupe de consommation et le milieu de résidence. Plus la pauvreté augmente plus la part de ces deux secteurs diminue. Les «moins-pauvres» avec des niveaux respectifs de 3 % et 1 % présentent les parts les élevées.

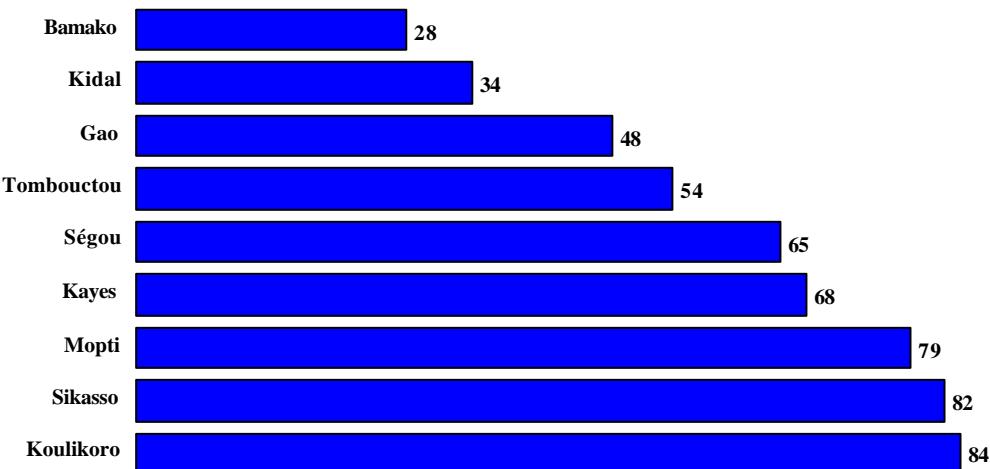
On constate également qu'un peu plus d'un cinquième (22 %) de la consommation du pays provient de l'autoconsommation ou des dons. En milieu rural la part de la consommation alimentaire achetée diminue au fur et mesure que la pauvreté augmente. Pour les «très-pauvres», cette part n'est que 53 %, ceci indique qu'en milieu rural 47 % de la consommation alimentaire provient de l'autoconsommation. **Ce haut niveau d'autoconsommation, témoigne que dans le milieu rural, la production est peu monétarisée ; par conséquent le flux d'échange étant restreint, les possibilités d'augmentation des revenus des ménages restent très réduites.**

Enfin, en considérant la norme de consommation énergétique minimale en équivalent-adultes de 2.450 calories/jour selon les recommandations de l'OMS, on observe des niveaux très différents de satisfaction des besoins énergétiques selon les niveaux de pauvreté et le milieu de résidence. Dans l'ensemble du pays, la moyenne de consommation par tête est de 2.525 cal/jour, soit plus que le niveau de référence. Seuls les «très-pauvres» ne satisfont pas à leurs besoins énergétiques. On note aussi que les ruraux satisfont mieux leurs besoins énergétiques que ceux qui vivent en milieu urbain.

Au plan Régional

La proportion de la population vivant au dessous du seuil de pauvreté monétaire varie d'une région à l'autre. Les régions de Koulikoro, Sikasso et Mopti, se démarquent des autres régions avec des incidences de pauvreté supérieures à 75 %. En d'autres termes, dans chacune de ces trois régions, plus de trois quarts de la population est pauvre. Il faut noter que ces trois régions abritent 59 % de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté. Les régions du nord et le district de Bamako enregistrent des incidences qui varient entre 54 % et 28 % avec au total 11 % seulement de la population vivant en dessous du seuil. Après le septentrion et le district de Bamako, les régions de Ségou et de Kayes enregistrent des incidences de pauvreté qui tournent autour de 65 % et regroupent 30 % de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté. Cette même tendance est observée pour ce qui concerne l'extrême pauvreté.

Graphique 10 : Incidences de la pauvreté monétaire par région (%)



L'examen de ces incidences montrent que les zones de grande production agricole comme Sikasso et Koulikoro sont les plus touchées par la pauvreté monétaire.

Cette situation n'est-elle pas due à l'effet prix des produits alimentaires ?

La structure des dépenses des ménages montre que les maliens consacrent 73 % de leur budget aux dépenses alimentaires et 27 % aux autres postes de dépenses tels que l'éducation, la santé, le transport etc. Le tableau ci-dessous présente la structure des dépenses moyennes par région.

Tableau 6 : Structure des dépenses totales moyennes selon la région

POSTES DE DEPENSES	ENSEMBLE	KAYES	KKORO	SIKASSO	SEGOU	MOPTI	TBCTOU	GAO	KIDAL	BKO
Alimentation	72,5	81,5	72,8	73,6	72,2	75,4	74,0	75,1	69,2	63,3
Santé	2,4	1,3	2,1	4,1	2,1	2,0	0,9	2,9	1,9	2,6
Education	1,0	0,9	0,8	1,0	1,0	0,5	0,3	0,9	0,8	1,6
Autres	24,1	16,4	24,4	21,3	24,7	22,0	24,7	21,2	28,1	32,5
Total	100,0									

Il ressort de ce tableau que les régions de Sikasso et de Koulikoro ont une structure des dépenses comparables à celle des régions de Tombouctou et Gao. En principe, si l'effet prix expliquait l'incidence élevée des régions de Sikasso et de Koulikoro, ces régions devraient enregistrer une part des dépenses consacrées aux autres postes que l'alimentation plus importante ce qui n'est pas le cas. Par ailleurs, le District de Bamako qui n'est pas une zone de forte production agricole avec des prix de denrées alimentaires plus élevés consacre seulement 63 % de ses dépenses à l'alimentation contre environ 73 % pour les régions de Sikasso et Koulikoro. Aussi, on notera que les populations qui résident dans les régions qui ont une production agricole faible en quantité ont la capacité monétaire de les consommer aux prix en vigueur au moment de l'enquête. A ce sujet, il faut rappeler que l'enquête a procédé à une observation directe des dépenses alimentaires des ménages au retour de la ménagère du marché et au moment des préparations (petit déjeuner, déjeuner, dîner).

En conclusion, l'effet prix n'explique pas l'incidence élevée des régions de forte production agricole. Ceci peut se comprendre dans une économie où la production agricole est peu monétarisée en d'autres termes une production agricole élevée n'est pas synonyme de revenu élevé. Des études approfondies pourront être menées pour mieux comprendre cette situation.

La moyenne des dépenses annuelles par tête varie sensiblement selon les régions. La moyenne à Bamako est près de deux fois supérieure à la moyenne nationale. Dans les régions de Koulikoro, Sikasso et Mopti, la dépense moyenne par tête est inférieure à la moyenne nationale tandis qu'elle est supérieure à celle-ci dans les régions de Kayes et du septentrion du pays. A Kidal on enregistre une dépense moyenne par tête une fois et demi supérieure à la moyenne nationale. Il y a lieu de noter cependant, que l'enquête n'a concerné que le milieu urbain de Kidal.

D'une manière générale, le montant dépensé par les «très-pauvres» est nettement inférieur à celui dépensé par les «pauvres». Les «non-pauvres» ont une dépense moyenne par individu plus de trois fois supérieure à celle des pauvres dans toutes les régions du pays.

On observe que quelque soit le groupe de consommation, la part du budget affectée à l'alimentation à Bamako est plus faible que la moyenne nationale. A l'inverse, la part du budget réservée à l'alimentation dans la région de Kayes est nettement plus élevée que la moyenne nationale quelque soit le groupe de pauvreté. Hormis la région de Kayes les «moins-pauvres » consacrent moins de 70 % de leur budget à l'alimentation dans toutes les autres régions.

Quant aux dépenses de santé et d'éducation leurs niveaux sont bas dans toutes les régions comme le niveau national. La région de Sikasso présente les parts de dépenses relatives à ces deux domaines les plus élevées.

Les données montrent que, l'autoconsommation est plus élevée dans les régions de Sikasso, Mopti, Ségou et Koulikoro qui sont les régions à forte production agricole, ceci quelque soit le groupe de consommation.

Les besoins de consommation énergétique sont satisfaits dans les régions de Ségou, Kayes et Mopti. Dans ces trois régions, seul le groupe de consommation des «très-pauvres» présente des valeurs inférieures à la norme. Par contre dans les autres régions et le district de Bamako les besoins énergétiques ne sont pas satisfaits. Dans les régions de Gao et de Kidal, la consommation énergétique est très insuffisante avec des niveaux respectifs de 1.907 cal/jour et 1.910 cal/jour.

Après avoir analysé le profil de la pauvreté à l'aide des indicateurs classiques à savoir, l'incidence, la profondeur et la sévérité de la pauvreté et la classification des ménages selon le seuil de pauvreté, il nous a paru essentiel de compléter l'analyse par l'évaluation du coût total qu'impliquerait l'élimination de la pauvreté, et la mesure de la part de la pauvreté globale qui est attribuable à chacune des régions du Mali.

La profondeur moyenne de la pauvreté qui mesure les efforts à faire pour que les pauvres atteignent le seuil de pauvreté est évaluée à 42 % au niveau national. Les efforts à fournir sont plus intenses en milieu rural qu'en milieu urbain. Le plus gros effort est à fournir dans les régions de Koulikoro, Sikasso et Mopti qui ont des profondeurs supérieures à la moyenne nationale. La profondeur la plus faible est enregistrée dans le district de Bamako avec un niveau de 22 %.

Le montant total du déficit de dépenses des pauvres par rapport au seuil retenu de 144.022 FCFA s'élève à 462,5 milliards de FCFA, soit 24 % de la richesse nationale ou Produit Intérieur Brut (P.I.B.), qui s'élevait en 2001 à 1.930 milliards et 32 % de la consommation finale des ménages qui était de 1.443 milliards de FCFA. La valeur du déficit de dépenses pour le milieu rural s'élève à 426,7 milliards soit 92 % de du déficit total. Le déficit pour la région de Sikasso représente un quart (25%) du déficit total ; Sikasso est suivie par les régions de Koulikoro et de Mopti. Ce constat est justifié par les coefficients de contribution du milieu rural et des trois régions citées qui sont les plus élevés. En d'autres termes, se sont le milieu rural et ces trois régions qui contribuent beaucoup plus à la pauvreté nationale.

IV – ANALYSE COMPARATIVE DES DEUX FORMES DE PAUVRETE :

IV-1- Limites des méthodes

Les deux méthodes décrites ci-dessus pour l'évaluation des deux formes de pauvreté, présentent des limites qui méritent d'être évoquées :

La mesure de la pauvreté de masse ou de conditions de vie par le système de «score» présente deux insuffisances qui sont : **premièrement**, la méthode ne s'applique pas aux ménages nomades qui sont en perpétuel déplacement, et qui, par conséquent ne jouissent pas d'infrastructures socio-économiques fixes. **Deuxièmement**, la méthode homogénéise le niveau de pauvreté de l'ensemble des individus d'une même localité.

La mesure de la pauvreté monétaire fondée sur la consommation des ménages, à partir de l'identification de seuil de pauvreté présente également les limites qui sont : **premièrement**, les consommations alimentaires représentent plus des deux tiers des budgets des ménages. Leur valorisation introduit d'importantes distorsions dans les comparaisons géographiques. Le cas des céréales est de ce point de vue exemplaire. En effet, à certaines périodes de l'année les prix des céréales varient du simple au double d'une région à l'autre. Ainsi un paysan qui consomme le mil qu'il a planté dans une zone où celui-ci est cher, voit le montant de sa consommation artificiellement gonflée comparativement à la consommation d'un paysan d'une zone moins chère. Il est donc approximatif de considérer qu'une même somme confère les mêmes pouvoirs d'achat en tous points du pays. **Deuxièmement**, la diversité des modes de vie, principalement entre urbains et ruraux, confronte les ménages à des structures de dépenses très différentes. Les dépenses de logement et de transport en sont un exemple : incompressibles, même pour les plus pauvres en milieu urbain, ces mêmes dépenses peuvent être minimisées dans un mode de vie traditionnel en milieu rural.

Troisièmement, le calcul des dépenses par tête dans les ménages a été effectué en divisant la totalité des dépenses du ménage par le nombre de ses membres. Cette méthode donne le même poids à tous les membres du ménage, et conduit donc à faire implicitement l'hypothèse qu'à tous les âges les besoins des individus sont identiques et à négliger l'économie résultant de l'effet d'échelle. Il en résulte une accentuation de la pauvreté des grandes unités qui ont en moyenne une plus grande proportion d'enfants. Cet effet est cependant réduit dans le cas des ménages pauvres dont la plus grande part de la consommation est alimentaire.

La démarche adoptée pour l'évaluation de la pauvreté monétaire nous conduit donc à comparer des pouvoirs d'achat relatifs à des modes de consommation très diversifiés et de ce fait peu comparables. Il importe de garder en mémoire que la pauvreté, telle que nous la considérons ici, recouvre des réalités et des urgences très différentes selon les milieux et les zones géographiques.

Les différentes méthodes utilisées, malgré leurs limites nous ont permis cependant, de dresser un tableau national et régional des accès à la consommation, aux services de santé, d'éducation, de transport, de logement etc., selon un niveau de richesse. A ce titre, elles permettent d'alimenter le débat de la répartition géographique et sociale des ressources.

IV- 2 – Les disparités des deux méthodes :

Selon les zones géographiques, les deux formes de pauvreté ont des effets distincts. Aux niveaux national, urbain et rural, les incidences de la pauvreté des conditions de vie et de la pauvreté monétaire ont à peu près les mêmes niveaux, avec une légère suprématie des incidences de la pauvreté monétaire. Par contre si on considère les différentes régions, les incidences de pauvreté connaissent un bouleversement important en passant d'une forme de pauvreté à l'autre. En effet, pour la même région, l'incidence varie du simple au double selon les deux formes de pauvreté. Le district de Bamako enregistre moins de 30% de pauvres, de ce fait, il est la zone géographique la moins pauvre du pays quelque soit la forme de pauvreté. Les autres régions peuvent être classées en deux groupes selon les formes de pauvreté :

Groupe à proportion de pauvres inférieure à 70 % :

- *Pauvreté de masse : Koulikoro, Kayes, Sikasso , Ségou.*
- *Pauvreté monétaire : Kidal, Gao, Tombouctou, Ségou, Kayes.*

Groupe à proportion de pauvres supérieure à 70 % :

- *Pauvreté de masse : Kidal, Gao, Tombouctou, Mopti.*
- *Pauvreté monétaire : Koulikoro, Sikasso, Mopti.*

V- CONCLUSIONS :

Par rapport aux études déjà réalisées, on peut affirmer que la pauvreté a connu une baisse de 4 % entre 1989 et 2001, soit une baisse de 0,3 % par an.

Quelle que soit la forme de pauvreté, la population pauvre est dans une très large majorité rurale et tire l'essentiel de ses ressources du travail de la terre. L'importance de la production agricole dans la richesse nationale fait qu'une grande part du potentiel de développement du pays repose sur l'accroissement et la valorisation de la production de ces groupes pauvres. Améliorer les conditions de vie de ces groupes est donc essentiel pour accroître la capacité de développement économique.

Dans toutes les zones géographiques les «pauvres» ont un accès plus réduit que les «moins-pauvres» aux services sociaux de base et ont des niveaux de dépenses beaucoup plus faibles. Il est essentiel que les stratégies de développement prennent en compte ces dimensions et donnent à tous, les mêmes possibilités d'accès à l'éducation et à la santé. Il est fondamental de ne pas laisser se creuser l'écart entre le niveau de consommation des «pauvres» et celui des «moins-pauvres», qui déboucherait à terme sur une marginalisation d'une fraction importante de la population.

En milieu rural, la réduction de la pauvreté passe en priorité par l'accroissement des potentiels de revenus monétaires des groupes «pauvres» et «très pauvres». Cela suppose le développement des capacités de commercialisation et la diversification des productions. L'accroissement des échanges de marchandises, l'amélioration de la productivité et la diversification des productions ne pourront se faire sans une extension des échanges

d'informations. Cela nécessite donc une élévation très significative du niveau d'alphabétisation.

En milieu urbain, la lutte contre la pauvreté passe aussi par la hausse et la sécurisation des revenus, donc de l'emploi. Le fort déficit énergétique observé dans l'alimentation des «pauvres» urbains, appelle d'urgence des mesures adaptées.

De façon spécifique, le développement des infrastructures socio-économiques constitue une priorité pour les régions du nord et la région de Mopti, par contre pour les régions de Kayes et de Mopti, l'accroissement des potentiels de revenus monétaires constitue la priorité. Il ressort de ce constat que la région de Mopti semble être la plus défavorisée, par conséquent elle mérite une attention particulière.

En définitive, la lutte contre la pauvreté devra adopter des stratégies très distinctes selon le milieu auquel elle est destinée. Et dans chaque milieu ces stratégies devront pouvoir être adaptées pour suppléer aux carences les plus fortes. Même au sein du même milieu les urgences ne sont pas les mêmes.

L'analyse de la pauvreté réalisée ici, à partir des données de l'E.M.E.P., devrait contribuer au débat sur les stratégies adaptées à la lutte contre la pauvreté et par extension aux stratégies de développement. Ce travail constitue une base de référence du programme de suivi des conditions de vie des ménages et d'identification des groupes les plus vulnérables et les plus pauvres.

ANNEXES

ANNEXE 1 : PRINCIPAUX INDICATEURS SOCIO-DEMOGRAPHIQUES, ECONOMIQUES ET DE PAUVRETE

DOMAINES/INDICATEURS	MALI	URBAIN	RURAL	KAYES	KOULIKORO	SIKASSO	SEGOU	MOPTI	TOMBOUCTOU	GAO	KIDAL	BAMAKO
INDICATEURS DEMOGRAPHIQUES												
Population totale (en milliers) ¹	10235,2	2 682,4	7552,8	1438,2	1 651,1	1 883,1	1747,4	1517,1	480,5	404,0	44,0	1 099,2
Densité (hab/Km ²) ²	8,2	-	-	12,0	17,2	26,8	17,0	19,2	1,0	1,3	0,3	4362
Population nomade (%) ²	3,2	1,1	3,9	2,5	8	3,7	1,3	2,5	1,5	3,2	-	0,4
Population féminine (%) ²	50,7	51,1	51,0	52,6	50,0	48,3	50,8	51,6	51,6	52,4	50,8	50,7
Taux d'urbanisation (%) ²	26,2	-	-	20	10,6	13,7	17,1	18,8	14,6	48	32,9	100
% des moins de 15 ans ²	45,9	42	47,3	46,6	47,2	49,2	46,3	46,1	41,7	46,4	43,8	38,4
% des femmes 15-49 ans ²	22,8	25,0	17,5	22,7	22,4	20,4	22,3	22,9	25,3	24,9	26,6	26,4
Nbre villages/fractions/quartiers ³	11 580	-	-	1 564	1 924	1 828	2 206	2 064	969	455	152	72
Taux mortalité Générale (en pour mille) ³	9,7	6,6	10,8	10,1	9,2	9,9	12	9,9	11,9	7,4	2,4	5,5
Indice synthétique de fécondité (nombre d'enfants) ³	6,8	5,7	7,3	6,7	7,5	7,9	7,6	6,2	5,8	6,5	3,2	4,9
Taux fécondité global (en pour mille) ³	217	180	232	214	239	260	238	193	184	209	96	156
Taux natalité (en pour mille) ³	49,1	43,7	51,3	49,0	53,0	57,1	52,9	43,2	43,5	47,8	21,2	40,9
Taux de croissance moyen (%) ³	2,2	4,2	1,6	2,3	2,5	2,8	2,1	1,3	0,1	1,2	2,3	4,0
Taux de croissance naturelle (%) ³	3,9	3,7	4,1	3,9	4,4	4,7	4,1	3,3	3,2	4,0	1,9	3,5
INDICATEURS D'EDUCATION												
Enfants de 7-12 ans (%) ²	17,4	16,5	17,7	17,5	18,5	18,5	17,6	16,7	15,1	16,9	19,3	15,2
Taux brut de scolarisation à l'école classique des deux sexes (%) ²	53,0	92,3	40,5	51,6	52,8	49,4	44,2	36,8	59,4	72,3	62,4	96,0
Taux brut de scolarisation à l'école classique des garçons (%) ²	59,5	98,1	48,2	60,1	60,9	58,1	50,8	36,0	63,8	86,6	71,6	104,6
Taux brut de scolarisation à l'école classique des filles (%) ²	45,9	86,7	31,7	40,8	43,8	41,0	37,1	37,6	54,6	53,0	54,4	88,5
Taux net de scolarisation à l'école classique des deux sexes (%) ²	37,1	63,4	28,8	35,4	38,0	33,7	32,9	24,5	45,2	46,4	46,2	68,1
Taux net de scolarisation à l'école classique des garçons (%) ²	41,5	66,3	34,2	40,5	43,1	40,8	37,2	23,6	50,9	54,8	46,1	71,5
Taux net de scolarisation à l'école classique des filles (%) ²	32,4	60,5	22,6	28,7	32,4	25,8	28,2	25,4	38,9	35,1	46,3	65,1
Taux brut de scolarisation à l'école formelle des deux sexes (école classique, franco-arabe, medersa) ²	57,7	99,6	43,8	55,8	59,9	55,7	46,9	35,1	57,7	76,1	71,0	100,4
Taux brut de scolarisation à l'école formelle des garçons (école classique, franco-arabe, medersa) ²	64,1	105,1	51,6	66,1	68,5	63,4	52,1	36,7	63,5	89,9	84,7	105,4
Taux brut de scolarisation à l'école formelle des filles (école classique, franco-arabe, medersa) ²	50,7	94,4	35,1	44,6	50,0	46,7	41,1	33,4	52,2	58,7	61,1	95,9
Taux net de scolarisation à l'école formelle des deux sexes (école classique, franco-arabe, medersa) ²	40,7	67,6	31,8	38,0	44,2	39,1	35,3	23,2	41,9	51,5	52,9	68,3
Taux net de scolarisation à l'école formelle des garçons (école classique, franco-arabe, medersa) ²	45,0	70,0	37,4	45,4	50,5	45,3	38,8	23,1	45,5	59,8	50,8	69,7
Taux net de scolarisation à l'école formelle des filles (école classique, franco-arabe, medersa) ²	36,0	65,3	25,4	30,0	36,9	31,9	31,4	23,3	38,4	40,9	54,5	67,0
Enfants 7-12 ans situés à moins de 30 mn de l'école (%) ²	58,0	80,0	49,0	62,6	59,2	41,9	66,6	49,6	54,5	56,3	75,0	80,4
Population de 6 ans et + sans aucun niveau instruction (%) ³	79,4	56,2	88,1	84	78,8	81,1	82,1	90,4	88,2	83,6	89,6	45,3

Population de 15 ans et + qui sait lire, écrire et comprendre un message dans une langue quelconque des deux sexes (%): ²	17,3	38,4	8,3	12,1	13,4	12,8	14,6	12,6	16,1	18,4	15,9	43,5
Population de 15 ans et + qui sait lire, écrire et comprendre un message dans une langue quelconque des hommes (%): ²	24,5	49,4	13,3	19,5	19,7	19,2	21,1	17,9	23,4	24,1	23,6	54,1
Population de 15 ans et + qui sait lire, écrire et comprendre un message dans une langue quelconque des femmes (%): ²	10,6	27,5	3,8	5,8	7,5	7,1	8,6	7,5	9,7	13,9	8,4	32,3
Population de 15 ans et + qui déclare savoir lire et écrire dans une dans une langue quelconque des deux sexes (%): ²	21,3	41,9	12,3	13,7	16,5	17,7	18,4	16,3	18,8	22,6	35,4	45,5
Population de 15 ans et + qui déclare savoir lire et écrire dans une dans une langue quelconque des hommes (%): ²	30,7	53,5	20,0	21,2	25,2	27,5	27,8	23,2	30,6	31,6	55,4	55,8
Population de 15 ans et + qui déclare savoir lire et écrire dans une dans une langue quelconque des femmes (%): ²	12,7	30,4	5,4	7,6	8,3	8,7	9,8	9,8	8,9	15,4	18,2	34,4
INDICATEURS DE SANTE												
Nbre de décès d'enfants de-1 an pour 1000 naissances: ⁴	113,4	105,9	131,9	124,6	120,8	126,4	118,6	159,3	141,8	141,8	141,8	93,8
Nbre de décès d'enfants de- 5 ans pour 1000 naissances: ⁴	229,1	184,6	253,2	250,3	219,3	235,4	248,4	290,7	288,4	288,4	288,4	133,8
Population située à moins de 30 mn d'un centre de santé(%): ²	37,3	61,6	27,4	38,2	29,6	27,5	45,5	29,6	35,3	32,2	70,9	63,9
Enfant n'ayant reçu aucune vaccination du PEV (%): ⁴	21,6	7,1	26,4	18,5	18,1	13,5	35,5	40,8	26,6	26,6	26,6	5,6
Malades/Blessés au cours des 4 dernières semaines (%): ²	12,6	-	-	12,6	8,2	10,6	12,5	15,5	18,0	28,6	17,4	14,4
Enfant accusant un retard de croissance (%): ²	48,1	38,8	50,9	46,1	53,8	47,6	48,4	48,7	46,0	51,1	63,6	37,9
Enfants émaciés (%): ²	18,2	18,7	18,0	27,1	17,0	16,7	19,9	16,9	17,6	10,5	14,1	17,5
Enfants atteints d'insuffisance pondérale (%): ²	38,3	29,7	40,9	44,5	39,1	38,5	42,8	39,3	37,3	23,6	27,1	27,4
Nombre d'hôpitaux en 2001 ⁴	10	-	-	1	1	1	1	1	1	1	0	3
Nombre de centre secondaire de santé en 2001 ⁴	3	-	-	1	0	0	1	0	1	0	0	0
Nombre de CSCOM en 2001 ⁴	559	-	-	81	82	120	102	78	18	29	4	45
INDICATEURS D'ACTIVITES ECONOMIQUES												
Population de 15ans et + occupés (%): ²	59,8	47,4	64,8	53,1	59,9	68,8	54,5	80,3	63,8	39,7	75,5	41,4
Taux de chômage de 15 ans et + des deux sexes (%): ²	4,9	7,6	3,8	7,8	2,9	4,2	4,1	1,9	2,1	6,6	4,8	10,4
Taux de chômage de 15 ans et + des hommes (%): ²	4,3	11,6	1,5	5,8	1,9	1,4	0,5	1,0	2,2	2,3	6,7	18,5
Taux de chômage de 15 ans et + des femmes (%): ²	6,0	17,5	1,7	4,1	2,9	0,9	0,8	4,9	2,6	2,5	1,6	28,0
Taux de sousemploi (%): ²	22,6	18,3	24,3	15,6	24,1	27,5	20,3	33,7	21,6	14,8	17,8	13,9
Emplois réguliers (%): ²	8,6	24,6	4,0	9,7	5,5	5,5	9,1	4,0	3,9	9,1	12,2	33,1
INDICATEURS DE REVENUS/DEPENSES												
Dépenses totales (en milliards): ²	1 390	602	788	197	164	191	241	161	78	68	3	287
Dépenses moyenne /tête ²	169 334	267 682	129 012	175 751	125 179	133 959	165 093	13 511	183 959	#####	#####	309 805
Dépenses alimentaires dans les dépenses totales (%): ²	72,5	67,5	75,6	81,1	71,6	71,5	71,4	75,9	74,7	73,2	69,6	64

Dépenses d'éducation dans les dépenses totales (%) ²	1,0	1,5	0,7	0,9	0,7	1,1	1,1	0,6	0,4	0,8	0,4	1,6
Dépenses de santé dans les dépenses totales (%) ²	2,4	2,2	2,3	1,4	2,0	4,0	2,5	1,7	0,9	3,2	1,7	2,0
INDICATEURS D'ACCÈS A L'EAU												
Ménages situés à moins de 15 mn d'une source d'eau (%) ²	84,7	91,4	81,9	72,7	80,2	87,9	92,6	75,9	90,3	89,7	69,3	92,2
Ménages qui utilisent l'eau d'un robinet (%) ³	31,8	67,1	17,4	32,0	21,3	32,1	19,7	26,0	24,9	41,6	32,8	69,9
Nombre de forages productifs équipés en 2001 ⁷	11 865	-	-	2 446	1 851	4 052	1 665	1 301	242	206	9	93
Nombre de puits modernes en 2001 ⁷	8 244	-	-	1 808	1 539	597	481	2 242	712	750	75	40
Nombre de pompes solaires en 2001 ⁷	407	-	-	60	67	65	107	59	8	20	0	11
Nombre de centres semi-urbains et ruraux avec addiction d'eau en 2001 ⁷	156	-	-	37	24	30	23	23	13	4	2	0
Nombre d'abonnés en eau en 2001 ⁸	62 222	-	-	6 427	3 384	9 847	3 537	1 916	1 700	3 247	0	32 164
INDICATEURS D'ACCÈS A L'ALIMENTATION												
Ménages situés à moins de 15 mn d'un marché alimentaire (%) ²	25,8	35,5	21,8	32,7	27,6	18,5	24,9	29,8	15,8	6,3	33,2	40,2
Nombre de banques céréales ⁹	2 632	-	-	385	447	483	681	429	154	48	3	2
Production céréalière campagne 2000/2001 (en tonnes) ⁵	2 877 226	-	-	265 094	435 595	855 631	754 481	#####	128 295	18 482	0	0
INDICATEURS DE LOGEMENT												
Ménages propriétaires (%) ³	82,3	53,6	94,1	89,1	89,1	88,0	83,7	86,4	90,7	73,2	60,2	49,9
Ménages ayant l'électricité (%) ³	7,4	24,1	0,5	3,1	3,7	3,2	4,7	6,3	2,6	8,6	9,3	31,2
Nombre d'abonnés à l'électricité en 2001 ⁸	90 989	-	-	5 016	4 637	6 203	7 860	3 902	2 250	2 606	202	58 313
Ménages dans un habitat provisoire (%) ³	78,5	-	-	90,8	88,4	85,1	92,8	96,0	97,1	93,8	96,0	10,0
Ménages possédant une radio (%) ⁴	66,2	82,2	59,7	63,7	72,3	64,2	69,3	55,5	59,0	56,5	57,0	85,8
Ménages disposant de toilettes adéquates (%) ⁴	2,6	4,7	1,7	2,2	5,1	1,5	2,2	1,0	0,4	0,0	0,0	7,6
INDICATEURS DE LA PAUVRETÉ DE MASSE												
Incidence de la pauvreté (%)	63,8	30,1	75,9	62,4	59,5	65,8	68,2	76,2	76,8	78,7	92,8	28,6
Incidence extrême de la pauvreté (%)	21,9	1,6	27,9	24,7	18,7	13,8	26,1	38,3	25,3	11,1	3,6	0,2
Profondeur de la pauvreté (%)	42,3	22,3	45,8	43,9	42,0	37,2	45,2	53,1	47,4	36,7	32,7	14,8
Proportion des femmes parmi les pauvres (%)	50,6	50,1	50,7	51,2	50,4	50,8	50,5	50,5	50,1	50,6	47,1	49,6
Taux d'occupation des pauvres de 15 ans et + (%)	82,8	50,0	88,0	93,9	92,6	95,3	95,9	95,1	92,5	91,4	86,2	81,9
Proportion des pauvres dans le secteur primaire (%)	89,7	40,9	94,1	94,5	93,1	92,3	91,0	91,4	83,9	90,2	83,9	18,9
Proportion des pauvres dans le secteur secondaire	3,2	10,3	2,5	1,6	1,9	1,7	1,6	4,9	10,7	3,2	3,8	14,5
Proportion des pauvres dans le secteur tertiaire	7,1	48,8	3,4	3,9	5,0	5,9	7,4	3,6	5,4	6,5	12,3	66,6
Proportion des pauvres de moins de 15 ans (%)	46,5	41,4	47,3	49,9	50,9	52,8	50,3	47,6	46,0	48,6	49,0	41,0
INDICATEURS DE LA PAUVRETÉ MONÉTAIRE												
Incidence pauvreté	68,3	32,8	80,9	67,9	83,5	81,8	65,2	78,5	54,4	48,2	34	27,5
Incidence extrême pauvreté (%)	55,1	17,1	68,6	51,9	75,5	72,3	48,2	64,7	36,7	33,6	9,8	13,6

Ratio déficit dépense (profondeur pauvreté en %)	-41,8	-26,7	-43,9	-38,3	-50,1	-46,8	-33,9	-43,9	-34,8	-36,7	-32,1	-22,1
Valeur déficit total des dépenses des pauvres (en milliards de Fcfa)	-462,5	-35,8	-426,7	-57,3	-106,7	114,9	-65,5	-84,6	-13,0	-10,4	-0,2	-10,4
Structure du déficit total en %	100,0	7,7	92,3	12,4	23,1	24,8	14,2	18,3	2,8	2,2	0,1	2,2
Coefficient de contribution de la région à la pauvreté (%)	100,0	12,6	87,4	14,0	19,7	22,0	16,3	17,0	3,7	2,8	0,1	4,3
Dépenses moyennes/tête/par groupe de consommation (Fcfa)	169 334	267 682	129012	175751	125 179	133 959	165093	#####	183 959	#####	#####	309 805
Moins pauvres	371 922	391 089	340808	353288	370 208	372 748	329363	#####	331 127	#####	#####	417 609
Vulnérables	177 049	180 526	174802	175111	172 650	176 089	175981	#####	181 661	#####	#####	179 971
Pauvres	124 861	127 780	123892	122458	125 436	127 618	124475	#####	124 296	#####	#####	129 097
Très pauvres	70 857	81 095	70 015	75 712	63 653	98 447	78 307	67 480	79 872	79 131	46609	89 621
Dépense moyenne des 10 % les plus pauvres (en %)	40 264	35 422	40 402	39 046	35 450	43 203	40 467	41 059	34 936	46 117	28202	-
Dépense moyenne des 10 % les plus riches (%)	272 135	274 523	268335	269256	272 636	276 858	270010	#####	270 164	#####	#####	273 234
Part de l'alimentation dans le budget total et des différents groupes de consommation (%)	72,5	67,5	75,6	81,1	71,6	71,5	71,4	75,9	74,7	73,2	69,4	64,0
Moins pauvres	66,0	16,5	17,7	78,8	47,8	61,3	59,5	67,0	64,4	66,8	66,9	60,8
Vulnérables	76,1	73,2	74,5	80,5	76,4	67,9	72,7	73,9	78,2	73,5	73,3	71,1
Pauvres	79,3	75,1	78,5	79,7	80,6	73,8	79,0	75,4	78,8	80,8	75,5	73,7
Très pauvres	83,1	78,8	82,0	85,3	83,0	78,1	81,1	82,5	82,4	86,5	71,2	76,7
Part des dépenses de santé dans le budget total et des différents groupes de consommation (%)	2,4	2,2	2,3	1,4	2,0	4,0	2,5	1,7	0,9	3,2	1,7	2,0
Moins pauvres	79,4	56,2	88,1	84,0	78,8	81,1	82,1	90,4	88,2	83,6	89,6	45,3
Vulnérables	2,4	2,0	3,2	1,3	2,7	6,7	2,1	2,5	1,3	2,9	1,6	1,8
Pauvres	2,0	1,7	2,2	1,8	2,7	4,6	1,8	1,8	1,3	1,3	0,2	0,9
Très pauvres	1,8	1,9	1,8	1,2	1,8	3,1	2,2	2,2	0,4	1,9	1,6	1,9
Part des dépenses d'éducation dans le budget total des différents groupes de consommation (%)	1,0	1,5	0,7	0,9	0,7	1,1	1,1	0,6	0,4	0,8	0,4	1,6
Moins pauvres	1,4	1,8	0,9	1,3	0,8	1,7	1,5	1,0	0,5	1,3	0,6	1,9
Vulnérables	0,7	0,9	0,8	0,6	1,1	1,1	1,4	0,6	0,4	0,3	0,1	0,7
Pauvres	0,5	0,9	0,5	0,4	0,7	0,9	0,7	0,9	0,2	0,6	0,1	0,7
Très pauvres	0,4	1,1	0,5	0,7	0,5	0,8	0,5	0,2	0,2	0,3	0,2	1,4

¹ Source Enquête Malienne d'Evaluation de la Pauvreté, 2001 exceptée pour la région de Kidal qui est estimation

² Source Enquête Malienne d'Evaluation de la Pauvreté, 2001

³ Source Recensement Général de la Population et de l'habitat, 1998

⁴ Source Enquête Démographique et de Santé, 2001

⁵ Source Enquête Agricole de Conjoncture, campagne 2000/2001

⁶ Source Cellule de Planification et de Statistique du Ministère de la Santé

⁷ Source Direction Nationale de l'hydraulique

⁸ Source Energie du Mali (EDM)

ANNEXE 2 : Tableau des Intervalles de variation des indicateurs selon le plan de sondage de l'EMEP

INDICATEUR	ENSEMBLE DU PAYS				URBAIN				RURAL				KAYES				KOULIKORO				SIKASSO			
	Valeur		Intervalle de confiance		Valeur		Intervalle de confiance		Valeur		Intervalle de confiance		Valeur		Intervalle de confiance		Valeur		Intervalle de confiance		Valeur		Intervalle de confiance	
	(M)	M-2ET	M+2ET	(M)	M-2ET	M+2ET	(M)	M-2ET	M+2ET	(M)	M-2ET	M+2ET	(M)	M-2ET	M+2ET	(M)	M-2ET	M+2ET	(M)	M-2ET	M+2ET	(M)	M-2ET	M+2ET
Taux brut de scolarisation à l'école classique (%)	53,0	47,2	58,8	92,3	82,1	102,5	40,5	36,0	45,0	51,6	45,9	57,3	52,8	47,0	58,6	49,9	44,4	55,4						
Taux net de scolarisation à l'école classique (%)	37,1	33,0	41,2	63,4	56,4	70,4	28,8	25,6	32,0	35,4	31,5	39,3	38,0	33,8	42,2	33,7	30,0	37,4						
Taux brut de scolarisation à l'école formelle (école classique, franco-arabe, medersa)	57,7	51,4	64,0	99,6	88,6	110,6	43,8	39,0	48,6	55,8	49,7	61,9	59,9	53,3	66,5	55,7	49,6	61,8						
Taux net de scolarisation à l'école formelle (école classique, franco-arabe, medersa)	40,7	36,2	45,2	67,6	60,2	75,0	31,8	28,3	35,3	38,0	33,8	42,2	44,2	39,3	49,1	39,1	34,8	43,4						
Enfants 7 -12 ans situé à moins de 30 mn de l'école (%)	58,0	51,6	64,4	80,0	71,2	88,8	49,0	43,6	54,4	62,6	55,7	69,5	59,2	52,7	65,7	41,9	37,3	46,5						
Population de 15 ans et + qui sait lire, écrire et comprendre un message dans une langue quelconque (%)	17,3	15,4	19,2	38,4	34,2	42,6	8,3	7,4	9,2	12,1	10,8	13,4	13,4	11,9	14,9	12,8	11,4	14,2						
Population de 15 ans et + qui déclare savoir lire et écrire dans une dans une langue quelconque (%)	21,3	19,0	23,6	41,9	37,3	46,5	12,3	10,9	13,7	13,7	12,2	15,2	16,5	14,7	18,3	17,7	15,8	19,6						
Population située à moins de 30 mn d'un centre de santé(%)	37,3	33,2	41,4	61,6	54,8	68,4	27,4	24,4	30,4	38,2	34,0	42,4	29,6	26,3	32,9	27,5	24,5	30,5						
Malades/Blessés au cours des 4 dernières semaines (%)	12,6	11,2	14,0	-	-	-	-	-	-	12,6	11,2	14,0	8,2	7,3	9,1	10,6	9,4	11,8						
Enfant accusant un retard de croissance (%)	48,1	42,8	53,4	38,8	34,5	43,1	50,9	45,3	56,5	46,1	41,0	51,2	53,8	47,9	59,7	47,6	42,4	52,8						
Enfants émaciés (%)	18,2	16,2	20,2	18,7	16,6	20,8	18,0	16,0	20,0	27,1	24,1	30,1	17,0	15,1	18,9	16,7	14,9	18,5						
Enfants atteints d'insuffisance pondérale (%)	38,3	34,1	42,5	29,7	26,4	33,0	40,9	36,4	45,4	44,5	39,6	49,4	39,1	34,8	43,4	38,5	34,3	42,7						
Population de 15ans et + occupés (%)	59,8	53,2	66,4	47,4	42,2	52,6	64,8	57,7	71,9	53,1	47,3	58,9	59,9	53,3	66,5	68,8	61,2	76,4						
Taux de chômage de 15 ans et + (%)	4,9	4,4	5,4	7,6	6,8	8,4	3,8	3,4	4,2	7,8	6,9	8,7	2,9	2,6	3,2	4,2	3,7	4,7						
Taux de sousemploi (%)	22,6	20,1	25,1	18,3	16,3	20,3	24,3	21,6	27,0	15,6	13,9	17,3	24,1	21,4	26,8	27,5	24,5	30,5						
Emplois réguliers (%)	8,6	7,7	9,5	24,6	21,9	27,3	4,0	3,6	4,4	9,7	8,6	10,8	5,5	4,9	6,1	5,5	4,9	6,1						
Dépenses totales (en milliards)	1 390	1237	1543	602	536	669	788	700,9	874,2	197	175,8	219,2	164	145,7	181,7	191	169,8	211,8						
Dépenses moyenne /tête	169334	150707	187961	267682	238237	297127	129012	114821	143203	175751	156418	195084	125179	111409	138949	133959	119224	148694						
Dépenses alimentaires dans les dépenses totales (%)	72,5	64,5	80,5	67,5	60,1	74,9	75,6	67,3	83,9	81,1	72,2	90,0	71,6	63,7	79,5	71,5	63,6	79,4						
Dépenses d'éducation dans les dépenses totales (%)	1,0	0,9	1,1	1,5	1,3	1,7	0,7	0,6	0,8	0,9	0,8	1,0	0,7	0,6	0,8	1,1	1,0	1,2						
Dépenses de santé dans les dépenses totales (%)	2,4	2,1	2,7	2,2	2,0	2,4	2,3	2,0	2,6	1,4	1,2	1,6	2,0	1,8	2,2	4,0	3,6	4,4						
Ménages situés à moins de 15 mn d'une source d'eau (%)	84,7	75,4	94,0	91,4	81,3	101,5	81,9	72,9	90,9	72,7	64,7	80,7	80,2	71,4	89,0	87,9	78,2	97,6						
Ménages situés à moins de 15 mn d'un marché alimentaire (%)	25,8	23,0	28,6	35,5	31,6	39,4	21,8	19,4	24,2	32,7	29,1	36,3	27,6	24,6	30,6	18,5	16,5	20,5						

INDICATEUR	SEGOU			MOPTI			TOMBOUCTOU			GAO			KIDAL			BAMAKO		
	Valeur	Intervalle de confiance		Valeur	Intervalle de confiance		Valeur	Intervalle de confiance		Valeur	Intervalle de confiance		Valeur	Intervalle de confiance		Valeur	Intervalle de confiance	
	(M)	M-2ET	M+2ET	(M)	M-2ET	M+2ET	(M)	M-2ET	M+2ET	(M)	M-2ET	M+2ET	(M)	M-2ET	M+2ET	(M)	M-2ET	M+2ET
Taux brut de scolarisation à l'école classique (%)	44,2	39,3	49,1	36,8	32,8	40,8	59,4	52,9	65,9	72,3	64,3	80,3	62,4	55,5	69,3	96,0	85,4	106,6
Taux net de scolarisation à l'école classique (%)	32,9	29,3	36,5	24,5	21,8	27,2	45,2	40,2	50,2	46,4	41,3	51,5	46,2	41,1	51,3	68,1	60,6	75,6
Taux brut de scolarisation à l'école formelle (école classique, franco-arabe, medersa)	46,9	41,7	52,1	35,1	31,2	39,0	57,7	51,4	64,0	76,1	67,7	84,5	71,0	63,2	78,8	100,4	89,4	111,4
Taux net de scolarisation à l'école formelle (école classique, franco-arabe, medersa)	35,3	31,4	39,2	23,2	20,6	25,8	41,9	37,3	46,5	51,5	45,8	57,2	52,9	47,1	58,7	68,3	60,8	75,8
Enfants 7 -12 ans situé à moins de 30 mn de l'école (%)	66,6	59,3	73,9	49,6	44,1	55,1	54,5	48,5	60,5	56,3	50,1	62,5	75,0	66,8	83,3	80,4	71,6	89,2

11,2 14,0 16,1 14,3 17,9 18,4 16,4 20,4 15,9 14,2 17,6 43,5 38,7 48,3

¹ Source Enquête Malienne d'Evaluation de la Pauvreté,2001 exceptée pour la région de Kidal qui est estimation

² Source Enquête Malienne d'Evaluation de la Pauvreté,2001

³ Source Recensement Général de la Population et de l'Habitat,1998

⁴ Source Enquête Démographique et de Santé, 2001

⁵ Source Enquête Agricole de Conjoncture, campagne 2000/2001

ANNEXE 3 : SIGLES ET ABREVIATIONS

AFRISTAT	Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Sud saharienne
AIB	Association d'Appui aux Initiatives de Base
CSLP	Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté
DNSI	Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique
DRPS	Direction Régionale du Plan et de la Statistique
EBC	Enquête Budget Consommation
EDS	Enquête Démographique et de Santé
EDSM	Enquête Démographique et de Santé du Mali
EMCES	Enquête Malienne de Conjoncture Economique et Sociale
EMEP	Enquête Malienne d'Evaluation de la Pauvreté
ISSA	Integrated System for Survey Analysis
KCAL	Kilo-calories
PAIB	Projet d'Appui aux Initiatives de Base
PIB	Produit Intérieur Brut
QUID	Questionnaire Unifié des Indicateurs pour le Développement
SE	Section d'Enumération
SNLP	Stratégie Nationale de Lutte contre la Pauvreté
SPSS	Statistical Package for Surveys System
TBS	Taux Brut de Scolarisation
TNS	Taux Net de Scolarisation